



## PROCHE-ORIENT

# La trêve conclue entre Israël et le Hamas est menacée

Page B 1

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 286

LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2008

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

## RUSSIE: DES OPPOSANTS MUSELÉS



NATALIA KOLESNIKOVA AGENCE DE PRESSE

**QUELQUES** dizaines d'opposants au régime de Vladimir Poutine et Dmitri Medvedev sont descendus dans les rues de Moscou et de Saint-Petersbourg, hier, à l'appel du nouveau mouvement Solidarnost de la bête noire du Kremlin Garry Kasparov. Sans ménagement, des centaines de policiers les ont interpellés. Affaiblie et marginalisée, l'opposition russe tente d'attirer l'attention sur la crise économique et dénonce le projet du Kremlin d'étirer le mandat présidentiel de quatre à six ans. À lire en page B 1.

## Budget: Layton attend un «miracle»

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, baisse le ton en ce qui concerne un éventuel renversement du gouvernement de Stephen Harper. M. Layton a indiqué hier qu'il «pouvait comprendre» le nouveau chef du PLC, Michael Ignatieff, de montrer moins d'enthousiasme que son prédécesseur, Stéphane Dion, à renverser Stephen Harper dès la reprise des travaux parlementaires.



«La coalition a déjà commencé à transformer la façon dont le gouvernement aborde l'économie»

«Je peux comprendre cela. Il est tout nouveau [comme chef du Parti libéral]. C'est une position raisonnable à adopter», a lancé Jack Layton en entrevue à l'émission *Question Period*, diffusée à CTV.

Tout en se disant persuadé que M. Harper échouera à présenter un budget qui saura satisfaire les exigences des partis d'opposition, le leader néodémocrate croit qu'il est sage d'attendre le document avant de signer l'arrêt de mort du gouvernement. Toutefois, seul un «miracle» pourrait faire changer d'avis les néodémocrates, a souligné M. Layton. Il a tempéré ses propos en déclarant que «c'était la saison des miracles» et qu'elle pourrait inspirer les conservateurs plongés dans la rédaction de leur budget.

Pour Jack Layton, il était pourtant clair il y a quelques jours à peine qu'il n'y avait pas de retour en arrière possible. Le scénario prévu: Stephen Harper serait battu dès la rentrée parlementaire de janvier, et la gouverneure générale, pour ne pas replonger le pays en élections moins de six mois après le dernier scrutin, demanderait à la coalition PLC-NPD de

VOIR PAGE A 8: LAYTON

La chronique de Chantal Hébert, page A 3

## Ottawa s'apprête à signer le contrat d'achat de 16 hélicoptères Chinook

Le projet d'acquisition des avions de sauvetage sera soumis au cabinet en janvier

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le contrat pour l'achat de 16 hélicoptères de transport militaire Chinook devrait être signé par le gouvernement fédéral au début de l'année prochaine. Les négociations entre Ottawa et la multinationale Boeing viennent d'entrer dans leur phase finale et tous les détails devraient être

réglés avant Noël, a appris *Le Devoir*.

Le gouvernement canadien est en négociations avec Boeing depuis l'été 2006. La lenteur des pourparlers et les récents développements dans l'actualité avaient contribué à répandre la rumeur que le contrat ne serait peut-être jamais signé et que les hélicoptères ne seraient donc pas livrés au Canada.

Plusieurs personnes dans l'industrie militaire sou-

tenaient que le coût du projet d'acquisition des 16 Chinook CH-47F, soit 4,7 milliards de dollars, était trop élevé maintenant que la crise économique frappe.

VOIR PAGE A 8: HÉLIROPTÈRES

Trois autres militaires canadiens trouvent la mort en Afghanistan, page A 8

## Secteur public québécois 245 000 syndiqués négocieront «d'une même voix»

Cinq organisations syndicales, membres du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), ont signé un protocole établissant qu'ils vont parler «d'une même voix» au nom de 245 000 employés du secteur public et parapublic québécois dans les négociations de nouvelles conventions collectives. Les pourparlers commenceront officiellement en novembre 2009 et les conventions collectives actuelles viendront à échéance le 31 mars 2010. La coalition accuse le gouvernement de ne pas se préoccuper suffisamment de ses employés. Ces organisations syndicales représentent la moitié de tous les employés de l'État québécois.

À lire en page A 3

## L'ENTREVUE

## Au chevet de l'homme australien

Le chercheur John MacDonald plaide pour une politique nationale sur la santé masculine

En Australie comme chez nous, les hommes sollicitent moins les services de santé, meurent plus jeunes et sont beaucoup plus nombreux que les femmes à se suicider. Devant ce problème persistant, le gouvernement a décidé d'agir et travaille à une première politique nationale sur la santé des hommes. Entretien avec l'un de ses artisans.

ISABELLE PORTER

Québec — «Si vous organisez une fête et que les gens ne s'y présentent pas, pensez-vous que ce sont eux qu'il faut blâmer?» Le chercheur australien John MacDonald aime bien répéter cette formule pour justifier son combat en faveur d'une politique sur la santé masculine. «Il y a cinq hommes par jour qui se tuent en Australie. Cinq hommes, une femme. Cinq. Tous les jours. On a dû faire toute une campagne pour convaincre le gouvernement de faire quelque chose.»

John MacDonald ne mâche pas ses mots. Jouant sur la parenté formelle entre les termes *males* et *whales* en anglais, il dit que, si on recensait autant de décès chez les baleines, les gens seraient prêts à se mobiliser pour les repousser vers la mer.

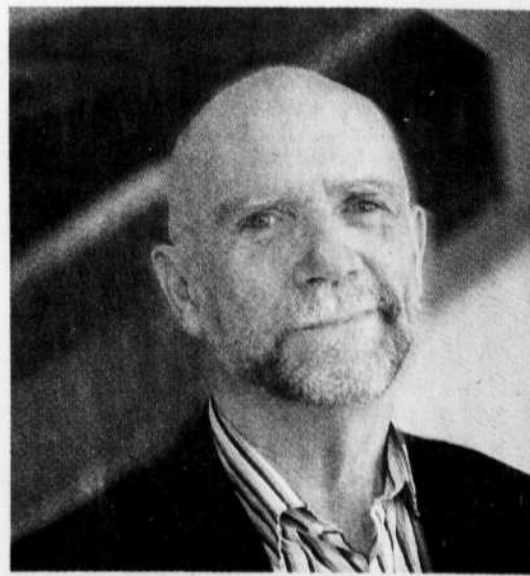
«Est-ce que les hommes se suicident seulement parce

qu'ils sont irresponsables, qu'ils boivent trop? On a tendance à toujours les blâmer. Mais peut-être qu'il y a aussi des choses dans la société qui nuisent à la santé des hommes.»

De passage à l'Université Laval cet automne, le professeur de l'Université de Western Australia nous a accordé une entrevue sur les progrès accomplis dans son pays. À titre de président du lobby Australian Men's Health Forum, M. MacDonald a milité pendant des années pour qu'on s'attaque à ce problème. «Quand j'ai commencé, il y a dix ans, on me soupçonnait de vouloir prendre de l'argent aux femmes. Absolument pas! Ce n'est pas une compétition.»

Après des années d'efforts, le gouvernement travailliste a finalement décidé de mettre sur pied une politique en ce sens. «On espère qu'elle sera prête l'été

VOIR PAGE A 8: HOMME

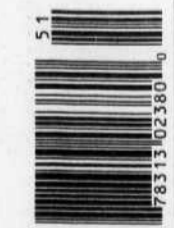


LOUISE LEBLANC LE DEVOIR

Le chercheur australien John MacDonald

## INDEX

Annonces.....	B 2	Idées .....	A 7
Avis publics..	B 6	Météo .....	B 5
Culture .....	B 8	Monde .....	B 1
Décès .....	B 2	Mots croisés..	B 5
Économie.....	A 5	Sudoku .....	B 6
Éditorial .....	A 6	Télévision .....	B 7



## Aujourd'hui, 16 h Monique Giroux reçoit

Alfa Rococo, Paul Kunigis et le groupe Mon dernier Noël à Hawaii.

Du lundi au vendredi à 16h, en direct du Café-Bar de la Cinémathèque québécoise. Réal-coord. : Alexandrie Bernard

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

Radio-Canada.ca/espacemusique

## LES ACTUALITÉS

CLIMAT

## Après Poznan, tous les yeux sont rivés sur Copenhague

JÉRÔME CARTILLIER

Poznan, Pologne — Les yeux rivés sur Copenhague, fin 2009, la communauté internationale se prépare à 12 mois de négociations ardues pour arracher un accord mondial sur le climat, avec l'entrée en jeu, très attendue, de Barack Obama.

À plusieurs reprises lors de la conférence de Poznan, les chefs d'État ont été appelés à s'investir dans un traité ambitieux au Danemark pour tenter d'enrayer le réchauffement en cours et limiter ses effets dévastateurs annoncés. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, envisage même de les réunir en sommet en septembre à New York.

Le prochain président américain devra quant à lui rejoindre au plus vite l'enceinte des négociations, dopée par l'accord des 27 pays de l'UE sur leur plan climat, et donner les premiers gages d'une coopération tant espérée.

Le sénateur John Kerry, député à Poznan par Obama, a cependant tenu à rappeler que les États-Unis n'avanceraient pas seuls.

«Il est vital que les dirigeants américains et européens, mais aussi ceux de la Chine, de l'Inde, de la Corée [du Sud] et du Japon, indiquent clairement à leurs négociateurs et aux populations: c'est là que je veux aller.»

Dans le futur traité de Copenhague, qui portera sur la période post-2012, pays industrialisés et en développement sont invités à coopérer, chacun prenant des engagements à sa mesure: réductions draconiennes des émissions de gaz à effet de serre pour les premiers, limitation de la hausse pour les seconds.

L'administration Bush a refusé de s'engager sur des réductions chiffrées et n'a pas ratifié le protocole de Kyoto (période 2008-2012), à l'inverse de l'ensemble des



Dans le futur traité de Copenhague, qui portera sur la période post-2012, pays industrialisés et en développement sont invités à coopérer.

autres pays industrialisés.

Quant à la Chine, le chef de sa délégation à Poznan a regretté «le manque d'engagement politique» de la part des pays développés.

«Les pays en développement ont mis beaucoup de propositions sur la table, mais on a vu un manque d'enthousiasme de la part des pays industrialisés, même à apporter

un début de réponse», a expliqué Su Wei.

Qui paiera? La question du financement de la lutte contre le réchauffement et de la nécessaire adaptation à ce dernier, évaluée à plusieurs dizaines de milliards de dollars par année, domine chaque jour un peu plus les négociations.

Source «d'amertume» à Poznan, selon les termes du patron climat de l'ONU, Yvo de Boer, le sujet reviendra en force dans les 12 mois à venir. «Soyons honnêtes: trouver un accord à Copenhague reviendra, dans une large mesure, à entraîner les pays en développement, et c'est largement lié à la capacité de mobiliser des ressources [financières]», a reconnu M. De Boer.

Mais la crise qui frappe de plein fouet l'économie mondiale complique encore l'équation. L'année 2009 constituera un test grandeur nature pour savoir si l'argumentaire sur la révolution verte, source de croissance et d'emplois, peut dépasser le stade des incantations.

Pour l'économiste britannique Nicholas Stern, l'urgence est indiscutable, l'objectif clair (diminution par deux des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2050), et les arbitrages entre crise climatique et crise économique ne sont plus de mise.

«Ce serait un échec de la raison et du politique si les deux crises étaient placées en compétition», explique-t-il.

Le calendrier surchargé de l'année à venir — truffé de réunions techniques — ne doit pas diluer les responsabilités, rappelle en écho en Pologne l'ancien sénateur américain Timothy E. Wirth, patron des négociations climat sans Clinton.

«N'oubliez jamais qu'il s'agit d'un processus politique. Ce ne sont ni les scientifiques ni les écologistes qui prendront les décisions.»

Agence France-Presse

Sondage Ipsos-Reid

## Le Canada, une république représentative?

Les Canadiens connaissent très mal leur système politique

COLIN PERKEL

Toronto — Trop de Canadiens pensent, à tort, que le premier ministre est le chef d'État, que le Canada est une république représentative et que les Canadiens élisent directement leur premier ministre.

Un sondage réalisé pour l'Institut du Dominion après la crise politique qui s'est déroulée récemment à Ottawa révèle une énorme ignorance à l'égard du système de gouvernement du Canada.

Par exemple, les résultats de l'enquête d'Ipsos-Reid montrent que 75 % des Canadiens interrogés croyaient que le premier ministre, ou encore la gouverneure générale, est le chef de l'État. En fait, c'est la reine. Seulement 24 % des personnes sondées ont donné la réponse correcte, indique le sondage, dont les résultats ont été transmis exclusivement à La Presse canadienne.

Marc Chalifoux, le directeur exécutif de l'institut, dit avoir décidé de commanditer l'enquête après la controverse qu'a suscitée la menace d'une coalition de partis d'opposition de renverser le gouvernement conservateur minoritaire du premier ministre Stephen Harper et la décision de celui-ci de demander à la gouverneure générale Michaëlle Jean de proroger le Parlement jusqu'à la fin du mois de janvier, pour éviter une motion de défiance.

Selon M. Chalifoux, les Canadiens étaient vivement intéressés

par ce qui se passait à Ottawa, mais dans bien des cas ils ne disposaient pas des connaissances de base nécessaires pour se former une opinion bien informée. Ainsi, à une question où ils devaient choisir la description appropriée du système de gouvernement, 25 % des personnes interrogées ont opté pour une «assemblée coopérative», 17 % pour une «république représentative». Or le Canada n'est ni l'une ni l'autre. Seulement 59 % des personnes sondées ont choisi — correctement — une monarchie constitutionnelle.

Dans une veine similaire, 51 % des gens questionnés ont dit, à tort, que les Canadiens élisent directement leur premier ministre. En fait, les Canadiens élisent des membres locaux du Parlement et la tradition veut que le leader du parti comptant le plus de députés élus devienne premier ministre à la demande du gouverneur général.

À l'échelle nationale, c'est le Québec qui obtient les moins bons résultats — par exemple, 70 % des Québécois croyaient à tort que les Canadiens élisent directement le premier ministre. Seulement 35 % des Canadiens des provinces atlantiques ont commis la même erreur.

Le sondage a été effectué auprès de 1070 Canadiens entre les 9 et 12 décembre, et comporte une marge d'erreur n'excédant pas 3,1 %, 19 fois sur 20.

La Presse canadienne



75 % des Canadiens interrogés croyaient que le premier ministre, ou encore la gouverneure générale, était le chef de l'État. En fait, c'est la reine.

Crise économique

## Ottawa misera sur la construction maritime

MURRAY BREWSTER

Ottawa — Les sommes qu'entend dépenser le gouvernement conservateur afin de stimuler l'économie canadienne comprennent des fonds déjà destinés à la construction de navires de ravitaillement, de bâtiments de patrouille et de brise-glaces pour la marine.

Le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, affirme toutefois que le plan fédéral repose sur la nécessité pour les chantiers maritimes du pays et les syndicats de mettre de côté leurs différends et de se partager des contrats de plusieurs milliards de dollars.

Dans le cadre d'un entretien accordé à La Presse canadienne, M. MacKay a indiqué qu'«il y a suffisamment de travail pour les chantiers

maritimes des deux côtes [du pays] et du Québec pour maintenir les gens au travail et pour faire en sorte que ce secteur de l'économie continue de fonctionner à plein régime.»

Le ministre a affirmé que le gouvernement fédéral comptait tenir au début de la nouvelle année un sommet de la construction navale, impliquant la Défense nationale, le ministère de l'Industrie de même que celui des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Questionné quant à savoir si l'objectif visé était de mettre en place un programme de construction navale sans interruption, ce que l'industrie et les syndicats souhaitent depuis des années, M. MacKay a répondu: «Ce serait quelque chose comme ça.»

Sortir du cycle de la période de prospérité suivie d'une période d'effondrement serait profitable pour l'économie canadienne, et même sans un programme de construction continue en bonne et due forme, le gouvernement fédéral peut «sortir ces projets de façon espacée», a dit le ministre.

Contrairement à la somme de 3,3 milliards accordée à l'industrie canadienne de l'automobile, en difficulté, l'argent destiné au secteur de la construction navale proviendrait d'achats déjà planifiés.

Toutefois, un commandant à la retraite de la marine canadienne a estimé qu'Ottawa et l'industrie ne pourraient pas faire fonctionner le plan sans l'injection de nouveaux fonds.

Par ailleurs, il en coûte davantage pour construire des navires au Canada que dans des endroits tels que la Corée et l'Europe, et M. MacKay a indiqué que les coûts seraient un facteur en considération lors des entretiens du mois prochain.

«C'est quelque chose qui sera sur la table lorsque nous aurons cette discussion avec les constructeurs de navires. Leurs représentants et les syndicats seront impliqués dans la discussion», a-t-il déclaré.

La Presse canadienne

## Une équipe spéciale d'agents de police s'attaquera au crime organisé autochtone

NELSON WYATT

Une équipe spéciale d'agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de la Sûreté du Québec (SQ) et des services de police autochtones lutte contre le crime organisé dans les réserves autochtones et se consacre à la formation de policiers amérindiens.

«Nous avons des contacts dans toutes les collectivités», affirme Robert St-Jules, sergent-chef de la GRC chargé des opérations au sein de l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé autochtone (UMECO-A), qui a son siège à Montréal.

Selon M. St-Jules, les milieux du crime organisé s'intéressent de près aux réserves autochtones parce que, dans certains cas, elles permettent de franchir facilement la frontière entre le Canada et les États-Unis, en plus de chevaucher la démarcation entre différentes provinces.

«Nos renseignements démontrent clairement que différents éléments [des milieux du crime organisé] dans la province tirent profit de la situation géographique des collectivités» autochtones, dit-il.

Le caporal Francis McDougall, chef adjoint des services de police de la réserve de Kitigan Zibi, qui compte une dizaine d'agents dans l'ouest du Québec, appuie les propos de M. St-Jules. «Il semble que les membres des milieux du crime organisé tentent toujours de s'infiltrer dans les réserves des Premières Nations», affirme-t-il. On ne voit pas ça seulement ici, mais aussi dans d'autres communautés des Premières Nations. Je dirais que c'est un problème généralisé.»

L'UMECO-A a mené d'importantes opérations depuis sa création, en 2005. Quarante-cinq personnes ont notamment été arrêtées et accusées de crimes relatifs au trafic de drogue dans le cadre de sa première opération — ayant pour

nom de code Crystal — en 2005. Les suspects, associés aux Hells Angels, distribuèrent de la drogue dans le Nord à partir de Montréal.

L'opération Concert, menée dans la réserve de Kitigan Zibi et dans les secteurs environnants, un an plus tard, a permis de porter 113 accusations contre 26 personnes, parmi lesquelles des accusations de production et de trafic de stupéfiants aux États-Unis.

En 2006, le projet Cléopâtre a donné lieu à l'arrestation d'environ 35 personnes à Kanestake, à Montréal et à Sherbrooke, tandis que l'opération Cancun, plus tôt cette année, s'est soldée par la mise en état d'arrestation de 29 personnes de trois collectivités autochtones et de Montréal, contre lesquelles 90 accusations ont été portées.

La Presse canadienne

EN BREF

## Une bénévoles d'un service de raccompagnement tuée par un automobiliste ivre

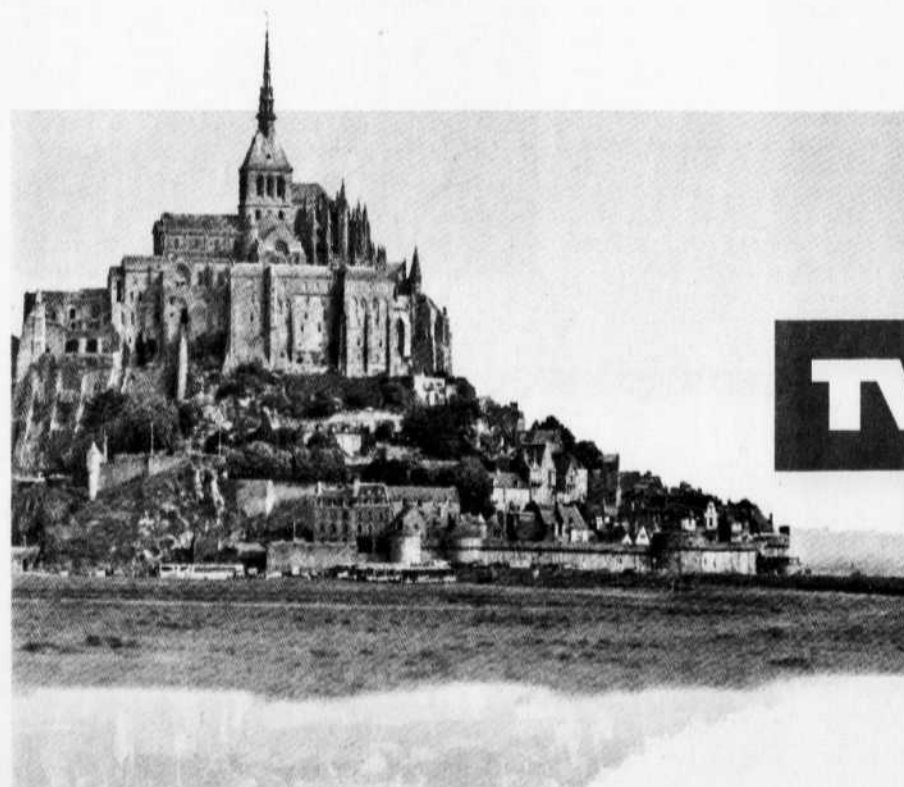
Un automobiliste vraisemblablement ivre a perdu la maîtrise de son véhicule dans la nuit d'hier à Drummondville, pour aller heurter un autre véhicule dans lequel se trouvaient trois bénévoles d'un service de raccompagnement de personnes en état d'ébriété. L'une des bénévoles a été tuée sur le coup. L'accident est survenu sur la route 122, dans le secteur Saint-Charles-Drummondville. Le conducteur fautif, sur lequel ont été effectués des prélèvements sanguins, a raté une courbe et dérapé sur sa gauche pour entrer

en collision avec l'autre véhicule qui circulait en sens inverse. Si les analyses sont positives, l'homme de 48 ans fera face à plusieurs accusations graves. — La Presse canadienne

## La Côte-de-Beaupré populaire chez les touristes

Sainte-Anne-de-Beaupré — Une étude de l'Office du tourisme de Québec révèle que la Côte-de-Beaupré a été la zone la plus visitée dans la région touristique de Québec après le Vieux-Québec, en 2007. De fait, la chute Montmorency et le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré sont les deux endroits les plus visités après le Vieux-Québec. Les statistiques sur l'achalandage

tenues en 2008 par le sanctuaire, en cette année des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire, appuient l'étude de l'Office du tourisme en révélant que plus d'un million et demi de personnes ont visité un ou plusieurs attraits du sanctuaire cette année. Avec les activités et les projets spéciaux réalisés pour souligner le 350<sup>e</sup> anniversaire du sanctuaire, en cette année du Congrès eucharistique international et du 400<sup>e</sup> de la fondation de la ville de Québec, c'est une foule record de visiteurs qui ont foulé le sol du sanctuaire. Une célébration solennelle à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré marquera dimanche la fin des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire. Elle sera présidée par le cardinal Marc Ouellet, archevêque de Québec et primat de l'Église catholique du Canada. — La Presse canadienne



Le Mont-Saint-Michel fête ses 1 300 ans cette année. Découvrez la formidable épopée de ce haut lieu de légendes et de pèlerinages.

TV5

DES RACINES ET DES AILES

CE SOIR 20h

TV5.ca

## ACTUALITÉS

Le PLC  
« nouveau »

CHANTAL HÉBERT

L'arrivée de Michael Ignatieff à la tête du PLC n'est pas le début mais bien l'aboutissement d'un changement de garde au sein de l'aile parlementaire du Parti libéral fédéral. La victoire inattendue de Stéphane Dion au leadership il y a deux ans avait eu pour effet d'occulter ce renouvellement, mais pas d'en briser l'élan.

Parmi les députés libéraux qui siègent actuellement à Ottawa, la moitié ont été élus après le départ de Jean Chrétien, en 2003, et on retrouve à peine une demi-douzaine de la quarantaine de membres du dernier cabinet de l'ancien premier ministre.

Exception faite du chef sortant, de l'incontournable Ralph Goodale et de l'omniprésent Denis Corneille, aucun des députés de premier plan de l'opposition officielle n'était dans le portrait libéral pendant le règne Chrétien. Cette relève comprend six anciens candidats à la succession de Paul Martin, dont Michael Ignatieff.

Le nouveau chef intérimaire du PLC affirme — et il faut le croire — qu'il est militant libéral depuis l'époque de Pierre Trudeau. Mais pendant l'essentiel de sa vie adulte, il a milité dans son cœur! Son coming out politique remonte seulement au congrès libéral de 2005.

Bob Rae a été néodémocrate pendant l'essentiel de la période Chrétien. Scott Brison était un député progressiste-conservateur. Il avait même prêté son siège néo-écossais à son chef, Joe Clark, en 2000. Gerard Kennedy siégeait à Queen's Park. On a longtemps cru que, si Ken Dryden se lançait en politique, ce serait sous la bannière progressiste-conservatrice. C'est seulement le printemps dernier que Martha Hall Findlay a fait son entrée au Parlement.

Les effets de cette cure de rajeunissement politique ne sont pas seulement cosmétiques. Le regard que plusieurs des nouveaux ténors libéraux posent sur le Canada n'est pas celui de la génération précédente et, surtout, leurs combats ne sont pas les mêmes. On l'a vu ces dernières semaines quand Justin Trudeau est monté aux barricades canadiennes pour défendre le rôle du Bloc québécois dans le projet de coalition de l'opposition.

Aucun député actuel du PLC n'a fait la bataille de Meech. Parmi les membres de ce qui a été son principal trio depuis deux ans, on retrouve seulement des anciens champions de la reconnaissance du caractère distinct du Québec.

Stéphane Dion était, bien sûr, un partisan des accords de Meech. A titre de chef néodémocrate de l'Ontario, Bob Rae avait été l'un de leurs plus éloquents défenseurs hors Québec. L'appui actif de Michael Ignatieff au concept de nation québécoise ne l'aurait pas prédisposé à être un frère d'armes de Clyde Wells.

Sous Stéphane Dion, le PLC s'est progressivement recentré sur des sujets de compétence plus authentiquement fédérale. C'était une question de nécessité budgétaire et politique.

La dernière plate-forme électorale libérale, qui prévoyait qu'un éventuel gouvernement libéral investirait moins pour les garderies et l'assurance-médicaments à l'échelle canadienne que le gouvernement de Jean Charest ne le fait à l'échelle québécoise, a montré que le PLC n'avait plus les moyens de ses instincts de touche-à-tout.

Cela tombe bien pour Michael Ignatieff. Il n'est pas sans savoir que l'approche centralisatrice du PLC est un repoussoir dans l'Ouest canadien et au Québec, les deux régions où il doit impérativement rétablir des ponts entre l'électorat et sa formation.

La vision que se fait l'aile parlementaire libérale des souverainistes québécois a également évolué. Jusqu'à ce que leur parti se retrouve dans l'opposition, les libéraux voyaient le Bloc sous le seul prisme du pouvoir et de leur lutte pour l'unité canadienne. Comme les conservateurs de Stephen Harper avant eux, les libéraux ont découvert un autre visage de la formation de Gilles Duceppe depuis que les deux formations se côtoient dans l'opposition.

Lorsqu'ils étaient ensemble dans l'opposition, conservateurs et bloquistes faisaient régulièrement front commun contre des projets libéraux. Mais les ressemblances entre leurs positions s'arrêtaient là. La dynamique Bloc/PCC s'apparentait davantage aux rares complications entre le PQ et l'ADQ au cours du récent mandat minoritaire de Jean Charest qu'à une véritable communauté d'idées.

Le terrain commun entre le Parti libéral et le Bloc est nettement plus large.

Si le chef bloquiste a pu signer un pacte de non-agression de 18 mois avec une éventuelle coalition PLC/NPD il y a deux semaines, c'est parce qu'il pouvait raisonnablement s'attendre à ce qu'elle accouche de mesures budgétaires progressistes.

Stephen Harper est le principal catalyseur de ce qui ressemble de plus en plus à un mouvement de plaques tectoniques.

Aux Communes, l'idéologie, inédite pour un gouvernement canadien, du régime actuel a pour effet d'oblitérer des différences fondamentales entre les partis d'opposition. Simultanément, le retour en force d'un Parti conservateur fédéral réunifié à «libéré» le PLC d'une clientèle conservatrice accidentelle qui l'avait amené à se déporter progressivement vers la droite.

Le premier ministre provoque également un changement de paradigme dans le dialogue Canada-Québec. Dans le débat sur la culture qui a pris tant de place dans la récente campagne fédérale, libéraux fédéraux et Québécois francophones se sont retrouvés résolument dans le même camp sur une question à savoir identitaire pour la première fois depuis bien longtemps.

Sur le rôle essentiel de la culture dans le rayonnement du Canada et du Québec comme sur la place du Canada dans le monde, l'importance de la lutte contre les changements climatiques, la primauté de la justice sociale sur la justice punitive et bien d'autres, le PLC parle le même langage qu'une majorité de Québécois. A défaut d'être sur la même longueur d'ondes sur la question nationale, les libéraux fédéraux et le Québec francophone sont peut-être en voie de changer de poste.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star

## SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC

## Les syndiqués fourbissent leurs armes

245 000 employés issus de cinq organisations syndicales s'unissent en prévision des prochaines négociations de leurs conventions collectives

CLAUDE TURCOTTE

Les dirigeants de cinq organisations syndicales représentant 245 000 employés des secteurs public et parapublic du gouvernement du Québec ont sonné un premier coup de trompette en prévision des prochaines négociations de leurs conventions collectives, dont le début officiel est prévu pour novembre 2009, en annonçant hier la signature d'un protocole faisant du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) leur principal négociateur et porte-parole.

«C'est plus qu'un front commun», a déclaré en conférence de presse Lina Bonamie, la porte-parole du SISP, prévoyant que ce protocole passera à l'histoire. «C'est l'aboutissement d'une démarche structurée menée depuis un an au cours de laquelle les instances de chacune des organisations ont été consultées formellement.» Ce protocole comprend un pacte de non-maraudage. Il reste toutefois beaucoup de travail à faire d'ici l'automne prochain pour mettre au point une liste de revendications précises à présenter le temps venu au Conseil du trésor et aux autres représentants gouvernementaux.

Les matières intersectorielles sur lesquelles la coalition va établir son programme sont la rémunération, les droits parentaux, les disparités régionales et le régime de retraite. Sur chacun de ces quatre grands thèmes, des «textes maîtres» seront rédigés et applicables dans chacune des conventions collectives des syndicats faisant partie des organismes syndicaux membres de la coalition.

Parmi ces organismes on trouve la Centrale des

syndicats du Québec (CSQ), qui représente 160 000 membres dans 100 syndicats ayant huit conventions collectives, dont six en éducation (commissions scolaires et collèges) et deux en santé. On trouve aussi la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIC), qui compte 57 000 membres faisant partie de 65 syndicats assujettis à une seule et même convention collective; le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), qui compte 43 000 membres et deux conventions collectives; l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), qui regroupe 26 000 membres dans un seul syndicat; enfin, il y a le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), qui compte 20 000 membres. Le SISP fait valoir que ces cinq organismes représentent des syndicats dans les trois grands secteurs d'activités du gouvernement, à savoir la santé, l'éducation et la fonction publique.

Il reste beaucoup de travail à faire d'ici l'automne prochain pour mettre au point une liste de revendications précises

On ne retrouve pas dans cette coalition le nom de la CSN, qui représente un très grand nombre d'employés dans le secteur public. Pourquoi n'en fait-elle pas partie? «L'alliance est inclusive», répondent Mme Bonamie et Réjean Parent, président de la CSQ, sans préciser si des discussions ont eu lieu avec des représentants de la CSN. Par ailleurs, les appels faits hier à la CSN sont restés sans réponse. La Fédération des travailleurs du Québec ne fait également pas partie de la coalition. Il y a environ 500 000 employés au service de l'État québécois.

Les membres de ces organisations ont approuvé avec une très forte majorité le protocole de solidarité syndicale, a souligné Mme Bonamie. «Nos membres sont

conscients de l'importance d'être un joueur majeur pour être entendu d'un gouvernement peu enclin à se préoccuper des personnes à son emploi», a-t-elle ajouté. Ces organisations syndicales disent constater dans leur secteur d'activités respectif des problèmes croissants d'attraction et de rétention du personnel. Alors que dans le passé le secteur public faisait l'envie du secteur privé, il y aurait désormais une tendance inverse. Le SISP fait état d'un rapport récent de l'Institut de la statistique du Québec sur la rémunération comparée qui montre un retard salarial de 7,7 % des employés de l'État par rapport à ceux des salariés en général. «Même en tenant compte des heures travaillées et des avantages sociaux, leur rémunération est depuis plusieurs années inférieure à celle qu'on retrouve dans le secteur privé, particulièrement le secteur privé syndiqué, avec lequel l'écart est de 15,6 %», soutient le SISP.

Cette situation a pour conséquence que de moins en moins de gens sont intéressés à travailler dans le secteur public, où il y a déjà des pénuries de personnel à peu près partout, mentionne le SISP, en donnant l'exemple des listes d'attente pour les soins et services sociaux qui s'allongent, l'inspection dans le transport ou l'alimentation qui «se raréfie». Est-il possible de quantifier ces pénuries? Mme Bonamie n'a pas de chiffres globaux à cet égard, mais elle rappelle un manque de 1500 infirmières dans le secteur de la santé.

Enfin, sera-t-il possible d'aller chercher des augmentations de salaire alors que l'économie sera peut-être en pleine récession? «Ce ne sera pas la première fois que l'État prétendra être en déficit», répondent spontanément les leaders syndicaux. Les conventions collectives actuelles dans le secteur public viendront à échéance le 31 mars 2010.

Le Devoir

## PNEUS D'HIVER: LA LOI EST EN VIGUEUR



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

LES CORPS policiers du Québec entendent faire appliquer sans délais la loi québécoise obligeant les automobilistes à munir leurs véhicules de pneus d'hiver, entre le 15 décembre et le 15 mars. Dès aujourd'hui, jour d'entrée en vigueur de la loi, ils séviront en imposant des amendes pouvant atteindre 274 \$ aux conducteurs fautifs. Au Service de police de la Ville de Québec, notamment, on explique que les agents qui intercepteront des véhicules pour des vérifications de routine ou pour des infractions au code de la sécurité routière en profiteront pour inspecter les pneus. Le porte-parole de la police de Québec, Jean-Sébastien Roy, ajoute qu'une inspection sera également effectuée dans le cadre des barrages routiers pour contrer l'alcool au volant. Les automobilistes qui souhaitaient une période de grâce, comme ce fut le cas pour le cellulaire au volant, n'auront donc pas de répit. Selon le CAA-Québec, entre 85 et 90 % des véhicules roulaient déjà avec des pneus d'hiver l'an dernier. Les «délinquants» se trouvaient surtout dans le sud-ouest du Québec.

## État d'urgence dans le New Hampshire et au Massachusetts

Rochester, New Hampshire — Le président américain George W. Bush a déclaré l'état d'urgence dans le New Hampshire et sur 9 des 14 comtés du Massachusetts pris dans la neige après une forte tempête, dans la nuit de samedi à hier, ordonnant donc à la FEMA, l'agence fédérale des secours d'urgence, de débloquer une assistance.

Hier matin, les températures dépassaient rarement les moins dix degrés Celsius dans le nord-est des États-Unis, avec des moins 17 à moins 13 dans le Maine, selon les services météo.

Quelque 800 000 clients restaient privés d'électricité, et on craignait que le New Hampshire, État le plus touché, ne récupère pas son courant avant jeudi ou vendredi, soit une semaine après la tempête qui a arraché les câbles et plongé 1,4 million de personnes dans le noir.

D'autres personnes arrivaient dans les hébergements d'urgence, dépités à l'idée de passer une troisième nuit dans un appartement gelé, sans lumière ni eau.

Associated Press

## Les agents de la paix bonifient leurs conditions de travail

HÉLÈNE MOKA

Les 2200 agents de la paix des 17 centres de détention du Québec ont réussi à renouveler et à bonifier leur contrat de travail jusqu'en 2010, malgré un décret gouvernemental.

Ils ont entériné l'entente de principe conclue avec le ministère de la Sécurité publique le 6 novembre, au lendemain du déclenchement des élections provinciales, alors que le gouvernement Charest était minoritaire et cherchait à obtenir une majorité à l'Assemblée nationale.

A l'instar des quelque 500 000 autres travailleurs de l'État québécois, les agents de la paix étaient assujettis par la loi 43, depuis décembre 2005, qui a mis fin à tout processus de négociation jusqu'en 2010.

Mais devant la pénurie de personnel et la surpopulation carcérale, le syndicat avait intensifié les moyens de pression pour obtenir la permission de négocier, ce qu'il a finalement obtenu.

Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, affilié à la CSN, a obtenu pour ses membres une augmentation salariale de 5,47 %, en plus de la prime octroyée à l'ensemble de la fonction publique en avril, ce qui porte l'augmentation de salaire réelle à 7 % d'ici 2010.

Par ailleurs, le président du syndicat, Stéphane Lemaire, se réjouit du fait que 269 agents de la paix qui travaillaient à temps partiel obtiennent, en vertu de cette entente, le statut d'employés permanents.

Mais pour M. Lemaire, la nouvelle entente n'est qu'un baume pour ses membres, qui cherchent à faire valoriser leur travail tout en le rendant plus sûr et plus payant. Il souligne qu'un agent correctionnel du Québec peut espérer un salaire annuel de 52 000 \$ au sommet de l'échelon salarial alors qu'il est de 66 000 \$ pour son collègue du fédéral.

La conciliation travail-famille est une autre des préoccupations majeures des agents de la paix au Québec, selon Stéphane Lemaire, qui précise que 47 % de ces agents sont des femmes.

Si le président du syndicat se dit content de la nouvelle entente dans le contexte actuel, il souligne que la préparation du prochain contrat de travail sera amorcée dès le printemps prochain.

Le syndicat réclame notamment depuis une dizaine d'années la mise en place d'un Collège de formation pour les agents de la paix, puisque celle-ci est présentement acquise «sur le tas», selon M. Lemaire.

La Presse canadienne



Mélanie DESMEULES

CÉLÉBRITÉS collection biographique

Jacques Ferron

Le libre penseur

LIDEC Inc.  
514-843-5991En vente dans toutes les librairies  
La tarification est indiquée sous réserve de modifications.Je défendrai  
vos droits

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

## LES ACTUALITÉS

La présente annonce n'est pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente de titres de Gold Reserve Inc. L'offre (définie ci-dessous) n'est faite que par l'offre d'achat et la note d'information (définies ci-dessous) et par toute modification de celles-ci ou tout supplément à celles-ci. L'offre est faite à tous les porteurs de titres de participation de Gold Reserve (les « porteurs de titres de participation de Gold Reserve »), à l'exception des porteurs d'un territoire où la présentation ou l'acceptation de l'offre ne serait pas conforme aux lois du territoire, et des dépôts seront acceptés de la part de ceux-ci.

Le 15 décembre 2008

## RUSORO MINING

AVIS D'OFFRE D'ACHAT

visant la totalité des titres de participation en circulation de

GOLD RESERVE INC.

par

RUSORO MINING LTD.

à raison de 3 actions de Rusoro pour chaque action ordinaire de catégorie A ou unité de participation de Gold Reserve

Rusoro Mining Ltd. (l'« initiateur » ou « Rusoro ») offre d'acheter (l'« offre ») la totalité des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation (les « actions de Gold Reserve ») de Gold Reserve Inc. (« Gold Reserve ») et la totalité des unités émises et en circulation (les « unités de Gold Reserve ») et, avec les actions de Gold Reserve, les « titres de participation de Gold Reserve » de Gold Reserve, y compris les titres de participation de Gold Reserve qui pourraient devenir émis et en circulation après la date de l'offre mais avant l'heure d'expiration à la conversion, à l'échange ou à l'exercice de titres de Gold Reserve (à l'exception des droits RDA, définis aux présentes) qui peuvent être convertis en titres de participation de Gold Reserve ou échangés ou exercés contre des titres de participation de Gold Reserve, avec les droits connexes (les « droits RDA ») émis aux termes du régime de droits des actionnaires (le « régime de droits des actionnaires ») de Gold Reserve. L'offre est assujettie aux modalités et aux conditions énoncées dans l'offre d'achat (l'« offre d'achat ») et dans la note d'information qui l'accompagne (la « note d'information »), datées du 15 décembre 2008, ainsi que dans la lettre d'envoi et dans l'avis de livraison garantie (collectivement, les « documents d'offre »), dont des exemplaires sont déposés aujourd'hui auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières canadiennes, et dans une déclaration d'enregistrement sur Formulaire F-10 et une déclaration d'offre publique d'achat sur Schedule TO (les « documents déposés aux États-Unis »), dont des exemplaires sont déposés aujourd'hui auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Des copies des documents d'offre et des documents déposés aux États-Unis sont disponibles gratuitement sur Internet au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

L'OFFRE PEUT ÊTRE ACCEPTÉE JUSQU'À MINUIT (HEURE DE L'EST) LE SOIR DU 21 JANVIER 2009 (L'« HEURE D'EXPIRATION »), À MOINS QU'ELLE NE SOIT PROLONGÉE OU RETIRÉE PAR L'INITIATEUR.

L'offre est conditionnelle, notamment, à ce que le nombre d'actions de Gold Reserve valablement déposées en réponse à l'offre sans que leur dépôt soit révoqué à l'heure d'expiration constitue au moins 66 2/3 % des actions de Gold Reserve émises et en circulation et le nombre d'unités de participation de Gold Reserve constitue au moins 66 2/3 % des unités de Gold Reserve émises et en circulation à l'heure d'expiration (dans chaque cas, après dilution). Les conditions de l'offre sont énoncées à la rubrique 2 de l'offre d'achat, « Conditions de l'offre ». L'initiateur se réserve le droit de retirer l'offre et de ne pas prendre livraison des titres de participation de Gold Reserve qui sont déposés en réponse à l'offre et de ne pas les acheter et les régler à moins que toutes les conditions de l'offre ne soient remplies ou n'aient fait l'objet d'une renonciation au plus tard à l'heure d'expiration, lorsque c'est permis.

À la date des présentes, ni Rusoro ni les membres de son groupe ne sont propriétaires véritables, directement ou indirectement, de titres de participation de Gold Reserve. Les actions ordinaires de Rusoro (les « actions de Rusoro ») sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») sous le symbole « RML ». Les actions de Gold Reserve sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») et de la New York Stock Exchange Alternet US LCC (« NYSE Alternext ») sous le symbole « GRZ ».

Les porteurs de titres de participation de Gold Reserve qui souhaitent accepter l'offre et déposer leurs titres de participation doivent dûment remplir et signer une lettre d'envoi ou un facsimilé de celle-ci signé à la main et déposer cette lettre ou le facsimilé avec les certificats attestant leurs titres de participation de Gold Reserve et tous les autres documents requis à l'un des bureaux de Services aux investisseurs Computershare Inc. (le « dépositaire ») conformément aux directives fournies dans la lettre d'envoi ou demander à leur courtier, banque commerciale, société de fiducie ou autre prête-nom d'effectuer l'opération pour leur compte. De même, 1) les actionnaires de Gold Reserve peuvent accepter l'offre en suivant la procédure de transfert par inscription en compte des titres de participation de Gold Reserve décrite à la rubrique 5 de l'offre d'achat, « Mode d'acceptation — Acceptation par transfert par inscription en compte »; ou 2) les porteurs de titres de participation de Gold Reserve peuvent accepter l'offre, si les certificats attestant les titres de participation de Gold Reserve ne sont pas immédiatement disponibles ou si les certificats et tous les documents requis ne peuvent être envoyés au dépositaire avant l'heure d'expiration, en suivant la procédure de livraison garantie décrite à la rubrique 5 de l'offre, « Mode d'acceptation — Procédure de livraison garantie » à l'aide d'un avis de livraison garantie ou d'un facsimilé de celui-ci signé à la main. Les porteurs de titres de participation de Gold Reserve dont les titres de participation de Gold Reserve sont immatriculés au nom d'un prête-nom devraient consulter leur courtier en valeurs mobilières, banque, société de fiducie ou autre prête-nom pour obtenir de l'aide dans le cadre du dépôt de leurs titres de participation de Gold Reserve. Les porteurs de titres de participation de Gold Reserve n'auront pas à payer de frais ou de commission s'ils acceptent l'offre en déposant leurs titres de participation de Gold Reserve directement auprès du dépositaire. Les porteurs de titres de participation de Gold Reserve peuvent révoquer le dépôt de leurs titres de participation de Gold Reserve fait en acceptation de l'offre à tout moment (i) avant la prise de livraison des titres de participation de Gold Reserve par Rusoro aux termes de l'offre, (ii) si Rusoro n'a pas réglé les titres de participation de Gold Reserve dans les trois jours ouvrables suivant la prise de livraison et (iii) dans certaines autres circonstances décrites à la rubrique 8 de l'offre d'achat, « Droit de révocation d'un dépôt de titres de participation de Gold Reserve ».

Les incidences fiscales pour des porteurs de titres de participation de Gold Reserve au Canada et aux États-Unis de la disposition de titres de participation de Gold Reserve sont décrites aux rubriques 19 et 20 de la note d'information. Les porteurs de titres de participation de Gold Reserve sont priés de consulter leurs propres conseillers en fiscalité.

L'initiateur a demandé à Gold Reserve la liste des porteurs de titres de participation de Gold Reserve et la liste de titres détenus de celle-ci afin d'envoyer les documents d'offre aux porteurs de titres de participation de Gold Reserve. Lorsque Gold Reserve aura donné suite à cette demande, les documents d'offre et les autres documents pertinents seront envoyés par la poste aux porteurs inscrits de titres de participation de Gold Reserve et seront fournis aux courtiers en valeurs mobilières, aux banques, aux sociétés de fiducie et aux personnes semblables dont les noms ou ceux de leurs prête-noms figurent sur la liste des porteurs de titres de participation de Gold Reserve ou, le cas échéant, qui figurent à titre d'adhérents sur la liste de titres détenus d'une agence de compensation, pour que ces personnes acheminent les documents aux propriétaires véritables de titres de participation de Gold Reserve.

Les renseignements contenus dans la présente annonce ne constituent qu'un sommaire. L'offre est faite seulement au moyen des documents d'offre et des documents déposés aux États-Unis. Vous devriez lire attentivement les documents d'offre et les documents déposés aux États-Unis avant de prendre une décision relativement à l'offre, ces documents contenant des renseignements importants. Les documents d'offre et les documents déposés aux États-Unis sont déposés aujourd'hui auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et pourront être consultés gratuitement sur Internet en visitant le [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou le [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Des exemplaires de ces documents peuvent aussi être obtenus sans frais auprès du dépositaire ou de Geogeson Shareholder Communications Canada Inc. (l'« agent d'information ») et des membres de son groupe. Les questions et les demandes d'aide peuvent être adressées au dépositaire ou à l'agent d'information aux numéros de téléphone et aux adresses indiqués ci-après. Les porteurs de titres de participation de Gold Reserve peuvent également communiquer avec leur courtier en valeurs mobilières, leur banque commerciale, leur société de fiducie ou leur autre prête-nom pour obtenir de l'aide relativement à l'offre.

Le dépositaire dans le cadre de l'offre est :

SERVICES AUX INVESTISSEURS COMPUTERSHARE INC.

Demandes de renseignements

Sans frais (en Amérique du Nord) : 1-800-564-6253

À l'étranger : 1-514-982-7555

Courriel : [corporateactions@computershare.com](mailto:corporateactions@computershare.com)Site Web : [www.computershare.com](http://www.computershare.com)

Par la poste

Services aux investisseurs Computershare Inc.

P.O. Box 7021, 31 Adelaide Street E.,

Toronto (Ontario) M5C 3H2

Par courrier recommandé, en mains propres ou par messenger

Services aux investisseurs Computershare Inc.

510 Burrard Street, 2nd Floor

Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

Attn: Corporate Actions

ou

Services aux investisseurs Computershare Inc.

9th Floor, 100 University Avenue

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

L'agent d'information dans le cadre de l'offre est :

GEORGESON

Sans frais (en Amérique du Nord) : 1-888-605-7615

Banques et courtiers (à frais virés) : 1-212-806-6859



Washington étudie différents scénarios afin de fournir une aide d'urgence à General Motors et à Chrysler.

Plan de sauvetage

## Les constructeurs automobiles américains devront attendre

DEB RIECHMANN

Washington — La Maison-Blanche a annoncé hier ne pas s'attendre à faire une annonce avant au moins demain au sujet d'un éventuel plan visant à prévenir l'effondrement de l'industrie automobile américaine, en difficulté.

Washington étudie différents scénarios afin de fournir une aide d'urgence à General Motors et à Chrysler. Les deux constructeurs ont annoncé que, sans le soutien du gouvernement, ils pourraient manquer de fonds.

Des responsables de la Maison-Blanche ont indiqué ne pas s'attendre à ce qu'une annonce d'un plan de sauvetage du secteur automobile soit faite aujourd'hui. Un tel plan profiterait probablement à GM et à Chrysler.

Ford a indiqué avoir suffisamment

de fonds pour survivre en 2009. Le constructeur a cependant demandé au Congrès des États-Unis une marge de crédit en cas de détérioration de sa situation financière.

« Je ne crois pas qu'ils sachent déjà ce qu'ils vont faire », a affirmé le sénateur républicain Bob Corker, du Tennessee, après avoir parlé avec la Maison-Blanche hier.

La semaine dernière, le Congrès a refusé d'approuver un prêt d'urgence de 14 milliards pour venir en aide aux géants de l'automobile.

À la suite de ce refus, des responsables de l'administration du président George Bush ont indiqué étudier différentes possibilités, dont l'utilisation d'une partie des fonds du plan de sauvetage des milieux financiers, de 700 milliards \$US, afin d'accorder des prêts aux constructeurs.

Le sénateur Corker a indiqué que les responsables du Trésor américain se penchaient sur les résultats financiers des entreprises. Il a ajouté que « Chrysler et GM sont au bord de la faillite ».

L'administration Bush a plusieurs possibilités devant elle. Elle pourrait notamment piger dans les 700 milliards du plan de sauvetage du secteur financier pour accorder des prêts aux constructeurs.

Elle pourrait également ne rien faire, laissant la porte ouverte à la possibilité d'une faillite d'un constructeur, voire plus. Toutefois, la secrétaire de presse de la Maison-Blanche, Dana Perino, a affirmé vendredi qu'un effondrement de l'industrie de l'automobile aurait « un impact sérieux sur notre économie » et qu'il serait « irresponsable de déstabiliser l'économie ».

Associated Press

## Scandale Madoff: la liste des victimes potentielles s'allonge

DAVID CARUSO

New York — La liste des victimes potentielles de la fraude à grande échelle qu'a avouée l'ancien patron du Nasdaq, Bernard Madoff, s'allonge. Arrêté jeudi, le courtier new-yorkais, âgé de 70 ans, a reconnu être impliqué dans une gigantesque fraude pyramidale. L'arnaque, qu'il a évaluée à 50 milliards de dollars, consistait à promettre des retours sur investissements illusoire.

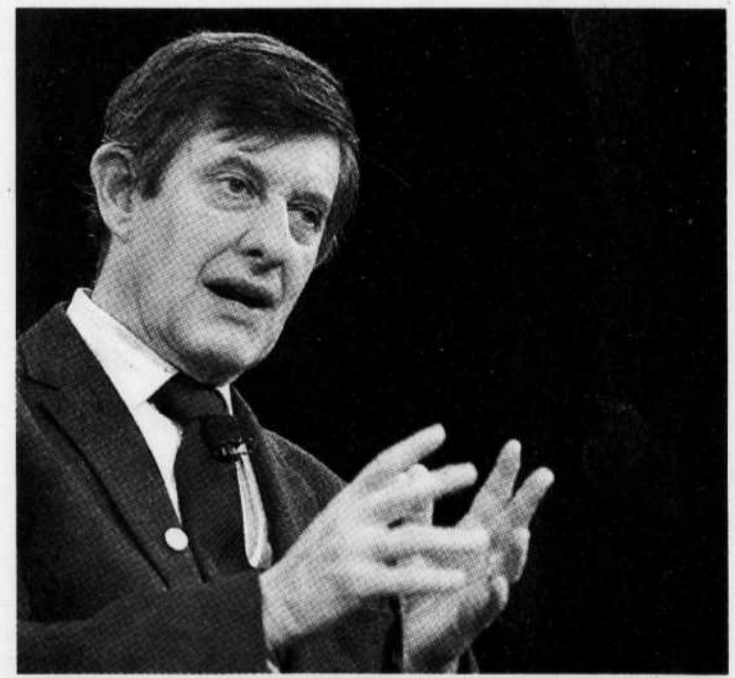
Devant le FBI, il a évoqué 25 clients, mais déjà la liste de ceux qui disent avoir perdu des fonds a commencé de s'allonger. Aux États-Unis, elle comprend des investisseurs individuels, des fondations, des institutionnels et des dirigeants de hedge funds, dont le patron de l'équipe new-yorkaise de baseball des Mets ou la fondation caritative juive Robert I. Lippin, qui avait investi chez Madoff la totalité de ses huit millions de dollars.

La Ville de Fairfield, dans le Connecticut, avait placé chez Bernard Madoff 15 % des fonds de retraite de ses retraités. Les fonds d'investissements Fairfield Greenwich Group était engagé pour environ 7,5 milliards de dollars.

À l'étranger aussi, on commence à enregistrer des dégâts. En Suisse, la banque privée lucernoise Reichmuth a annoncé que l'un de ses fonds de placements en hedge funds, Reichmuth Matterhorn, avait investi dans plusieurs fonds travaillant avec Madoff. La banque genevoise Benedikt Hentsch se dit elle aussi exposée. Si la presse suisse a évoqué des pertes pour la place financière genevoise, la Commission fédérale des banques (CFB) disait n'avoir aucune connaissance de l'ampleur des répercussions sur la Suisse.

En France, Jean-Pierre Jouyet, qui doit prendre la tête cette semaine de l'Autorité des marchés financiers (AMF), a déclaré ignorer si des institutions françaises comptaient au nombre des victimes. « Nous allons regarder quel est l'état des lieux, obtenir des informations des autorités américaines. Jusqu'à présent ce dossier relève des seules autorités américaines », a-t-il dit hier.

Avec les investissements en cascade et sans contrôle qui sont la norme chez les capital-risqueurs, il y a aussi des victimes qui n'étaient même pas au courant: comme ces clients d'un hedge fund dirigé par Ezra Merkin, patron du fonds GMAC Financial services, qui ne



Le Français Jean-Pierre Jouyet, qui prendra cette semaine la tête de l'Autorité des marchés financiers, dit ignorer si des institutions françaises comptaient au nombre des victimes de la fraude de Bernard Madoff.

savaient même pas que la quasi-totalité du capital (1,8 milliard de dollars) avait été confiée à Madoff et ne le découvrent qu'aujourd'hui...

Madoff avant la chute, c'était un des vétérans de Wall Street, cultivant l'image d'un courtier à l'éthique irréprochable, engagé à titre personnel, loin des « fonds d'investissement sans visage ».

Sa société de courtage, Bernard L. Madoff Investment Securities LLC, fondée en 1960, devint l'une des cinq à l'origine de la naissance du Nasdaq, dont il fut le président du directoire au début des années 90. En 2001, Bernard L. Madoff Investment Securities LLC était l'un des trois principaux acteurs sur les cours du Nasdaq, Bourse américaine des valeurs technologiques.

Madoff avait cependant une réputation due: nombre de riches investisseurs new-yorkais et floridiens le considéraient comme un sorcier de la finance, mais fiable. D'autres s'interrogeaient sur une si confortable rentabilité, « à la régularité anormale », selon Jake Walther de la firme Aksia, qui fut engagée il y a quelques années pour enquêter sur les affaires de Madoff par un investisseur potentiel. Ils montraient du doigt le secret et l'opacité entourant ses affaires, l'absence de

comptables reconnus dans ses dossiers...

Si plusieurs avocats disent douter qu'il ait pu agir seul, vu la taille de l'escroquerie, le courtier, inculpé pour fraude, aurait en tout cas réussi à cacher les pertes à ses deux fils et à d'autres proches travaillant avec lui. Jusqu'à ce fatidique 9 décembre, où deux d'entre eux ont reçu ses aveux dans le luxueux appartement occupant la totalité du 12<sup>e</sup> étage d'un immeuble de l'Upper East Side, quartier chic de Manhattan. « Tout cela n'est qu'un énorme mensonge », aurait-il dit, reconnaissant avoir tout perdu, selon les enquêteurs fédéraux.

Après cette soirée durant laquelle le Madoff a expliqué qu'il s'attendait à la prison mais voulait sauver sa famille et ses employés, un des avocats de la famille a contacté les régulateurs, qui ont à leur tour prévenu la justice.

Madoff était en robe de chambre lorsque deux agents du FBI ont frappé à sa porte au matin du 11 décembre. Quand on lui a demandé s'il y avait « une explication innocente » à tout cela, il a répondu: « Il n'y a pas d'explication innocente. » Et a tout avoué, ébranlant une nouvelle fois le monde financier.

Associated Press

## ÉCONOMIE

## PERSPECTIVES

## Change

Plus ça change, plus c'est pareil, dit l'adage populaire. Rien ne semble pourtant avoir été moins vrai cette année, avec la débâcle économique des pays développés, la remise en cause de la philosophie économique dominante et l'élection du premier Noir à la tête des États-Unis. Il est vrai, d'un autre côté, que les grands changements prennent du temps et que certains enjeux importants ne semblent pas pouvoir progresser d'un pouce.

La crise financière mondiale et son impact sur l'économie réelle ont évidemment été les grandes vedettes de cette année. Parti de l'effondrement aux États-Unis d'obscurs produits financiers appelés *subprimes*, le drame s'est rapidement étendu aux autres pays développés, puis à l'ensemble de la planète, au point de prendre, cette année, une ampleur que l'on n'avait pas vue depuis la Grande Crise, celle de 29. De puissantes institutions bancaires ont été complètement lavées et ont fermé leurs portes. Les marchés boursiers se sont effondrés. Les économies sont entrées l'une après l'autre en récession.

Le choc a été tel qu'il a secoué sur ses fondations la philosophie économique dominante depuis l'arrivée de lady Thatcher et de Ronald Reagan, il y a 30 ans. On a assisté à l'improbable spectacle du sauvetage, par l'administration Bush, de grandes entreprises privées à

n'est toujours que de 34 000 \$US, contre une moyenne nationale de 50 000 \$US, et où leur taux de pauvreté s'élève officiellement à 24,5 %, alors que la moyenne est de 12,5 %.

## On verra

Rien ne garantit, évidemment, que toutes ces promesses de changement se concrétiseront.

Sur la scène économique, ce ne serait pas la première fois que l'on oublierait les bonnes résolutions prises en temps de crise aussi tôt sorti de la tourmente. Tellement de dégâts ont été causés ces derniers temps qu'il apparaît cependant peu probable que l'on pourra tout balayer sous le tapis cette fois. Les appels à un système financier plus transparent et à un resserrement des règles de fonctionnement semblent bien difficiles à ignorer. Après tout, les scandales financiers des Enron, World Com et cie ont bien amené, il y a quelques années seulement, un resserrement important des règles de gouvernance des entreprises. Mais de là à espérer une véritable «refonte du capitalisme», il y a un pas de géant qu'il est loin d'être sûr que l'on fera.



ÉRIC DESROSIERS

«Le Canada ne peut pas se vanter d'être une grande nation aussi longtemps qu'on y retrouvera des communautés vivant dans des conditions comparables à celles du Tiers-Monde»

coups de centaines de milliards en fonds publics. On a aussi entendu des dirigeants politiques de droite en appeler, sans rire, à une «refonte du capitalisme». Même l'ancien président de la Réserve fédérale américaine, le très conservateur Alan Greenspan, a admis que les entreprises et les marchés ne savaient pas s'autodiscipliner et que le gouvernement était allé trop loin dans le laisser-faire.

De nature éminemment mondiale, cette crise économique a forcé les pays à coordonner leurs actions comme on ne les avait jamais vus le faire auparavant. On a vu leurs banques centrales s'épauler les unes les autres, et même annoncer le même jour les mêmes baisses de taux d'intérêt. Réclamé depuis des années, l'élargissement des principaux forums économiques mondiaux aux nouvelles puissances économiques chinoise, indienne et autres s'est réglé en quelques semaines seulement à l'occasion de la tenue d'un premier sommet des chefs de gouvernement du G20 à Washington.

Un autre changement, probablement plus important sur le plan historique, se poursuivait pendant ce temps dans ces mêmes économies émergentes. La tenue des Jeux olympiques à Pékin, cet été, a été une occasion de mesurer tout le chemin parcouru depuis le lancement de la révolution du «socialisme de marché» par Deng Xiaoping il y a 30 ans.

Un autre grand changement, cette année, aura évidemment été l'élection du premier président américain noir aux États-Unis. La victoire de Barack Obama, avec son slogan «Change», après huit ans d'administration Bush, marque d'abord et avant tout une date importante de l'histoire politique américaine s'inscrivant dans la continuité de l'abolition de l'esclavage et de la lutte pour les droits civiques. Mais elle constitue aussi une étape socioéconomique majeure dans un pays où le revenu médian des 12,8 % de familles noires aux États-Unis

la Chine prendra aussi du temps. Le scandale du lait contaminé et l'effondrement des écoles lors du tremblement de terre au Sichuan ont montré, cette année, combien on avait encore à faire à un pays en voie de développement. La chute spectaculaire de la croissance, depuis quelques mois, a aussi montré que le pays n'était pas à l'abri de la récession mondiale et que la poursuite de son ascension économique, dans les prochaines années, aura fatalement ses passages à vide.

Quant à Obama, certains le voient comme un nouveau Franklin D. Roosevelt et espèrent de lui un «new Deal». Les États-Unis et le monde d'aujourd'hui n'ont toutefois rien à voir avec ceux des années 30. Même s'il était moins ambitieux et qu'il voulait se «contenter» de réformer le système de santé et de freiner l'appauvrissement de la classe moyenne, il devrait composer, durant les premières années, avec un gouvernement lourdement endetté et une économie sérieusement amochée.

Enfin, on verra bien. Il faut dire qu'il y a aussi plein de choses qui n'ont pas changé en 2008. L'une d'elles fut le sort réservé à ce que le Canada compte de plus proche des Noirs américains. Représentant environ 4 % de la population, les autochtones au pays ont un revenu médian de 16 800 \$ par année, contre une moyenne de 25 600 \$ pour l'ensemble des Canadiens. Le quart des enfants autochtones vivent sous le seuil de pauvreté, contre un sixième des autres petits Canadiens, et leur taux de suicide est de huit à dix fois supérieur.

«Le Canada ne peut pas se vanter d'être une grande nation aussi longtemps qu'on y retrouvera des communautés vivant dans des conditions comparables à celles du Tiers-Monde», a déclaré ce printemps le chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec, Ghislain Picard, qui ne risque pas, de son côté, de se faire élire premier ministre durant la prochaine année.

Le Devoir

## PORTRAIT

## Le géologue qui voit le Québec d'un œil différent...

CLAUDE TURCOTTE

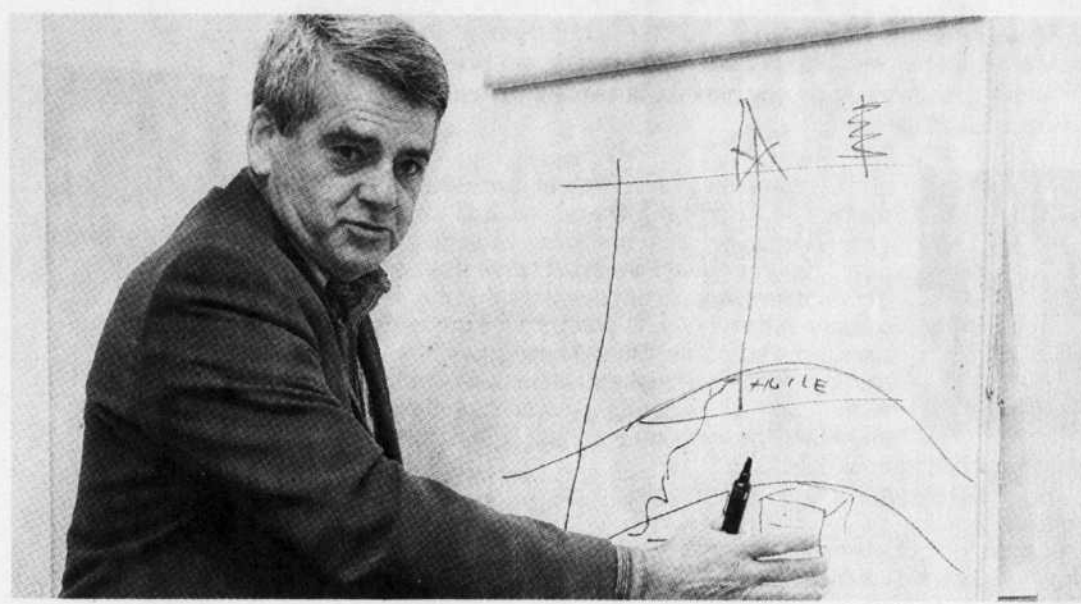
On ne peut pas engager une conversation avec Jean-Yves Lavoie, président et chef de la direction de Junex, sans recevoir très rapidement un cours de géologie 101 sur le sous-sol québécois, particulièrement celui des basses terres du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, où il y a des masses considérables de gaz naturel contenu dans des bassins géologiques non conventionnels. Il resterait encore de deux à trois ans de travaux pour établir la valeur commerciale de ces réserves. Quel qu'en soit le résultat, la recherche de pétrole et de gaz naturel au Québec est pour ainsi dire l'œuvre de la vie de M. Lavoie, puisqu'il y travaille d'une manière ou d'une autre depuis 34 ans.

Il fut en 1973 l'un des premiers diplômés en génie géologique à l'Université du Québec à Chicoutimi. Il a obtenu son premier emploi à la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), créée par le gouvernement du Québec en 1969. Pendant sept ans, il y a fait du travail d'exploration, notamment en Gaspésie et dans les Maritimes. En 1980, à l'âge de 30 ans, il a fait de l'exploration dans l'ouest canadien et américain. Dans ces années, alors que le pétrole se vendait 40 \$ le baril, «tout était permis», se souvient-il. Il est revenu au Québec en 1983 pour fonder Jaltin, une compagnie de consultants. En 1985, il a commencé à accumuler les permis d'exploration, alors que la SOQUIP déposait ses bilans en concluant qu'il n'y avait «rien d'intéressant dans le sous-sol québécois».

M. Lavoie n'a jamais accepté cette conclusion. Il a participé à des projets avec Intragaz (créée par Gaz Métro et Gaz de France), notamment à Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières, sur un ancien gisement des années 50. En 1988, il a mis sur pied une société de forage. Il a fait une pause en 1995 pour aller mettre son expertise en forage au service de Cuba, sans perdre sa conviction qu'on finirait par trouver quelque chose dans le sous-sol québécois. Il rappelle qu'il y a des indices de gaz depuis longtemps en Gaspésie. Jacques-Cartier y fait même allusion dans son journal de bord. Un premier puits a été installé près de Gaspé en 1860, et la première compagnie de gaz au Canada a été fondée à Saint-Barnabé en 1902 pour une exploitation à faible profondeur. Dans les années 50 et 60, les compagnies Impériale et Shell ont fait plusieurs travaux d'exploration. Toutefois, «l'électricité a tout arrêté ça», constate M. Lavoie en pensant aux milliards qui ont été investis dans de gigantesques barrages et lignes de transport.

Néanmoins, la curiosité de M. Lavoie pour le potentiel en ressources énergétiques du sous-sol québécois ne s'est jamais démentie. Il ne cache pas avoir eu pendant toutes ces années un soutien financier de Bernard Lemaire, de Cascades. En 1999, il fondait Junex en co-partenariat avec Jacques Aubert, un ancien directeur financier de Cascades. Junex a été inscrit en Bourse en 2001 pour aller chercher des capitaux. L'idée de départ était d'explorer les bassins de pétrole et de gaz naturel. «On ne s'était jamais attardé à ça. On n'en avait jamais cherché.»

Il y eut d'abord une petite usine en Gaspésie pour alimenter en gaz naturel la mine Noranda à Murdochville, puis Marinard, le producteur de crevettes de Rivière-aux-Renards. En 2002, Hydro-Québec a formé une section pour le pétrole et le gaz, avec laquelle Junex a fait des affaires dans deux puits en Gaspésie qui produisent chacun environ cinq barils par jour. Mais Junex a surtout obtenu des permis sur quatre millions d'acres de terrain au Québec, des permis accordés par le gouvernement, moyennant certains frais et l'obligation de faire des travaux, en attendant de payer des dividendes, si jamais on faisait des découvertes majeures. On sait que 13 % du territoire québécois est susceptible de contenir des réserves de



Jean-Yves Lavoie, président et chef de la direction de Junex

pétrole et de gaz. Ce territoire commence un peu au nord de la ville de Québec et s'étend à l'ensemble des basses terres de la vallée du Saint-Laurent, à la Gaspésie, au golfe du Saint-Laurent et à l'île d'Anticosti. Dans ces deux derniers cas, il y a un moratoire pour interdire l'exploration.

## Un nouvel espoir, les «Shales gas»

«On voit désormais le Québec d'un œil différent. Il est possible qu'on puisse trouver quelque chose. On a 50 puits significatifs en Gaspésie et 200 ailleurs au Québec. En Alberta, où on fait de l'exploration depuis les années 10, on en a creusé 25 000 l'an passé», souligne M. Lavoie.

«Il est possible qu'on puisse trouver quelque chose. On a 50 puits significatifs en Gaspésie et 200 ailleurs au Québec.»

À Bécancour, Junex a trouvé de la saumure, une eau hyper-salée qui contient 30 % de sel, contre 3 % pour les océans. On vend cette saumure pour déglacer les routes en hiver et enlever la poussière en été, ce qui a rapporté un peu d'argent pour la poursuite des travaux d'exploration et de creuser 12 trous. «Je voyais venir les «Shales gas», ajoute le géologue entrepreneur, qui est convaincu d'approcher de la grande découverte à laquelle il rêve depuis longtemps.

Les «Shales gas» sont des gisements de type non conventionnels qui se présentent sous la forme de accumulations de gaz naturel continues et réparties sur de larges volumes rocheux s'étendant à une échelle régionale. Dans le cas du Québec, on parle surtout de la «Shale» de l'Utica, c'est-à-dire d'une masse de 200 mètres d'épaisseur qui s'allonge le long du Saint-Laurent entre Montréal et Québec. L'origine de ce gaz naturel peut être d'origine biogénique (action des bactéries) ou biothermique. Les «Shales gas» sont connus depuis une certaine d'années et n'ont pas été explorés dans la grande majorité des cas parce que les techniques ne permettaient pas la rentabilité des projets. A cet égard, reconnaît M. Lavoie, les Américains ont une dizaine d'années d'avance sur nous. L'explosion de la production gazière à partir des «Shales» aux États-Unis a débuté au tournant des années 2000, grâce à l'amélioration des techniques de fracturation des puits et par l'utilisation des forages horizontaux. On creuse un trou vertical étroit pour aller rejoindre cette masse de gaz à de grandes profondeurs, puis on pratique un forage horizontal pour l'extraire de cette roche réservoir poreuse qui s'étend sur de très longues distances.

## Le retour des explorateurs

Plus de 50 millions ont été investis dans Junex depuis sa fondation; 12 millions auront été dépensés cette année, et sa réserve aura été

ramenée à 28 millions à la fin de l'exercice financier. M. Lavoie prévoit une réduction des dépenses en 2009, étant donné la crise financière et boursière que l'on sait. Par ailleurs, Junex a conclu des alliances avec Gastem et Pétrolia, deux autres petites sociétés québécoises. Junex a notamment cédé un million d'acres de permis en échange d'une participation de 20 % dans Pétrolia. En 2006, Junex a signé des ententes d'exploration avec deux compagnies américaines, Amque et Forest, pour des investissements en exploration de 20 millions sur trois ans entre Québec et Montréal. Sans lien direct avec Junex, Talisman, une autre compagnie américaine importante, a annoncé un programme d'investissements de 120 millions dans l'exploration du gaz naturel au Québec. Bref les «Shales» du Québec suscitent l'intérêt, et le nombre des compagnies qui viennent faire de l'exploration ici augmente. Pour sa part, Junex n'abandonne pas la Gaspésie pour autant, ni le forage, ni la saumure, car sa stratégie est de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier et d'approfondir son expertise dans des concepts géologiques différents.

La chute actuelle du prix du pétrole entraîne-t-elle un ralentissement dans l'exploration du gaz naturel? Ce sont deux marchés différents. Le pétrole est tributaire de l'OPEP et du Nymex, alors que le prix du gaz naturel est fonction du stockage qui permet une régularisation entre l'offre et la demande. Que pense M. Lavoie de Rabaska? Ce projet permettrait d'amener dans le réseau actuel 500 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour, alors qu'on en consomme 400 millions. Le pipeline actuel serait complètement plein, et il en faudrait un autre pour transporter le gaz naturel qui serait produit au

Québec, répond le président de Junex, en se méfiant d'une trop grande dépendance vis-à-vis de l'approvisionnement en Russie.

«Dans quelques années, pense-t-il, si le travail est bien fait, on pourra avoir un beau potentiel de production de gaz naturel au Québec. La technologie pour son exploitation progresse rapidement. De plus, le règne du pétrole achève et le gaz naturel va prendre la relève. Il y a des ressources énormes, pour au moins 50 ans.» Les travaux actuels menés par Talisman, Forest, Junex et plusieurs autres sociétés d'ici et d'ailleurs seront déterminants pour établir la valeur commerciale de cette ressource.

Qu'en est-il de la protection de l'environnement? Le gaz naturel est moins dommageable que le pétrole, commence par dire M. Lavoie, avant d'aborder le sujet de la séquestration du CO<sub>2</sub>. «Dans les eaux hyper-salées, la nature transforme le CO<sub>2</sub> en calcaire. Si on envoie le CO<sub>2</sub> dans les puits, on peut remettre la balance à zéro et obtenir un crédit vert», fait-il valoir. Il souligne que le ministère de l'Environnement a consacré cinq millions sur cinq ans pour des travaux du CNRS-ressources sur la séquestration géologique du CO<sub>2</sub>.

Junex, qui est inscrit à la Bourse TSX croissante, a parmi ses administrateurs André Caillé, ex-président d'Hydro-Québec et de Gaz Métro, ainsi que Laurent Lemaire, de Cascades. Les investisseurs institutionnels détiennent 49 % de ses actions, parmi lesquels on retrouve Sprott Management, avec une participation de plus de 15 %, la Caisse de dépôt, le Fonds de solidarité FTQ et Fondation CSN. Les dirigeants ont un bloc de 34 %, dont 14 % aux mains de M. Lavoie et 10 % dans celles des Lemaire. L'entente avec Forest ne prévoit pas de participation au capital-actions. A cet égard, M. Lavoie désire que la société demeure québécoise. Il y a lui-même trois enfants dans la trentaine qui travaillent chez Junex.

Le Devoir

Loto Québec		Résultats des tirages du 2008-12-13	
<b>649</b>	04 15 34 36 43 47	09 compl.	
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1 4 407 181,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+C	3 104 932,80 \$	5/6+C	0 75 000,00 \$
5/6	114 2 281,10 \$	5/6	7 750,00 \$
4/6	6 820 72,20 \$	4/6	689 75,00 \$
3/6	128 070 10,00 \$	3/6	13 980 10,00 \$
2/6+C	98 331 5,00 \$	2/6+C	11 234 5,00 \$
Ventes totales :	15 419 390 \$	Ventes totales :	762 223,00 \$
Prochain gros lot (approx.) :	3 500 000 \$	Extra	3465007
Loto Québec		Résultats des tirages du 2008-12-12	
<b>7/7</b>	01 13 23 27 34 36 37	39 compl.	
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
7/7	0 2 500 000,00 \$	7/7	0 129 294,60 \$
6/7+C	0 1 679,10 \$	6/7	77 1 679,10 \$
6/7	77 4 756 10,00 \$	5/7	4 756 10,00 \$
5/7	90 116 10,00 \$	4/7	82 951 10,00 \$
3/7+C	82 951 10,00 \$	3/7	759 548 Participation gratuite
3/7	759 548 Participation gratuite	Ventes totales :	11 111 456 \$
Extra	8958296	Prochain gros lot (approx.) :	5 000 000 \$
PARIEZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS! DEMANDEZ LE PROGRAMME 2.		En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.	

## POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

Toute la vérité sur les projets, investissements et grands dossiers économiques de chez nous. Un regard objectif sur le Québec de demain.

QUÉBEC EN AVANT .CA

Fédération des chambres de commerce du Québec fccq

## ÉDITORIAL

## NOMINATIONS AU SÉNAT

Retour  
au favoritisme

Le premier ministre Stephen Harper entend nommer ces prochains jours 18 nouveaux sénateurs, dont quatre pour le Québec. Ce geste, qui aura un caractère éminemment partisan, est malvenu en cette période d'inter-règne qui prévaut à Ottawa à la suite de la prorogation de la session parlementaire jusqu'au 27 janvier.

Cette intention du gouvernement conservateur n'a rien de surprenant. On reconnaît là la manière Harper qui aime pratiquer les coups de force. En précipitant l'assermentation d'autant de sénateurs, qui seront des amis du régime comme cela va de soi, le premier ministre veut marquer son autorité face à l'opposition. Montrer que son gouvernement, même s'il est à la veille d'un vote de confiance crucial, est toujours bien vivant et qu'il a toute la légitimité pour gouverner comme il l'entend.

Le pied de nez que leur fait le gouvernement conservateur irrite les partis d'opposition, qui ont raison d'en être choqués. Le contexte politique actuel devrait amener le gouvernement à davantage de retenue. Depuis le début de la crise politique ouverte par l'annonce financière du 27 novembre, un doute fort existe sur la légitimité du gouvernement.

La capacité du premier ministre à procéder à ces nominations est discutable. Pourvoir un poste vacant pour des raisons d'urgence serait acceptable. Dans le cas présent, il n'y a pas une telle justification puisque ces 18 sièges de sénateurs sont vacants depuis de nombreux mois. On trouvera les vrais motifs ailleurs... comme dans la crainte des conservateurs d'être défaits fin janvier et remplacés par la coalition libérale-néodémocrate. Ces 18 sièges de sénateurs échapperaient alors aux conservateurs, qui verraient ainsi s'estomper pour longtemps toute chance de détenir la majorité au Sénat. La gouverneuse générale, Michaëlle Jean, qui doit entériner toute nomination au Sénat, devrait réserver sa décision jusqu'à ce que soit établie clairement l'autorité du gouvernement.



BERNARD  
DESCÔTEAUX

La provocation est à l'état de réflexe chez les conservateurs et ils ne peuvent s'empêcher, on le voit une autre fois, de vouloir faire progresser leur programme chaque fois que l'occasion se présente. Chaque pierre qui peut être posée en est une de plus qui les rapproche de leur objectif. Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas. Dans le cas présent, les porte-parole conservateurs justifient ces nominations par la volonté du gouvernement d'obtenir la majorité au Sénat qui leur permettra dans deux ans de rendre celui-ci électif.

Mauvais prétexte que celui-là, car personne ne veut de ce projet. Si tous conviennent au Canada qu'il faut réformer le Sénat, personne ne s'entend sur ce qu'il faudrait en faire. Pour certains, comme le NPD, il faut l'abolir. Pour d'autres, il faut le transformer en une chambre des régions; c'est ce que croit le Québec. L'impasse est totale car il faudrait pouvoir amender la Constitution. Cela étant impossible, Stephen Harper propose un stratagème consistant à ce que le premier ministre garde sa prérogative de nommer les sénateurs, qu'il choisirait par contre parmi une courte liste de candidats qui se seraient soumis au préalable à une élection tenue à l'occasion d'un scrutin provincial ou fédéral. L'idée est d'en arriver à créer par des précédents une pratique qui serait constitutionnalisable au bout d'un certain temps.

Cette formule est fort contestable et contestée. Le Québec rappelle que tout changement doit être conforme à la Constitution. Ce débat se terminera devant la Cour suprême. Mais les conservateurs s'entendent. Depuis qu'il est premier ministre, Stephen Harper n'a nommé que deux sénateurs. L'un était Michael Fortier, pour en faire un ministre, et l'autre un sénateur albertain élu par ses concitoyens de l'Alberta. Pour pourvoir les autres postes vacants, il attendait que d'autres élections de sénateurs puissent avoir lieu. Entre-temps, le nombre des vacances est devenu tel que le Sénat devenait dysfonctionnel.

Entêté, Stephen Harper a rejeté toute autre formule de nomination. Il aurait pu accepter de choisir les sénateurs parmi une liste proposée par les provinces. Mais il n'a pas voulu. Il aurait pu faire appel à des comités de sages pour faire des propositions. Pas question non plus. Il tient à sa formule d'un Sénat élu, qui n'a d'appuis que dans les provinces de l'Ouest. Peut-être que son discours sur le Sénat ne s'adresse qu'à sa base partisane, pour lui faire croire que le Sénat élu, qui a valeur de symbole en Alberta tout particulièrement, se fera un jour. Mais il devrait aussi lui dire que ce jour est très lointain et qu'il vaudrait peut-être la peine d'explorer d'autres avenues. Pour l'instant, ils devront se contenter des bonnes vieilles nominations partisans... comme l'ont fait pendant des décennies les libéraux.

bdescoteaux@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

Non à la votation  
par Internet

Les électeurs ne se sont pas déplacés lors des élections du 8 décembre dernier. Température, mauvaise volonté, manque de temps, fatalisme relatif aux discours des chefs politiques... j'opte pour ce dernier. Puisque par le passé on a vu jusqu'à 85 % de l'électorat se mobiliser, je crois qu'il s'agit effectivement de la principale raison du faible taux de participation. Nous, Québécois et Canadiens, avons besoin de changement. Ce changement passe par la reconnaissance personnelle de notre pouvoir individuel puis collectif.

Nous pouvons nous lever et nous rassembler physiquement, on le fait pour le sport et les arts (les Fêtes du 400<sup>e</sup> en ont fait la preuve). Nous devons reconnaître que les systèmes informatiques et gouvernementaux sont à notre service et pas le contraire. Nul besoin que le Directeur des élections fasse des enquêtes coûteuses! Qu'il dépense nos deniers pour l'achat d'un logiciel informatique de traitement des résultats lui aussi fort onéreux, lequel favoriserait encore plus l'isolement des gens.

Aux arguments d'économie de coûts, d'évolution technologique, etc., on peut opposer l'urgence de retourner ces millions de dollars aux gens qui peinent à payer leurs factures et qui doivent fréquenter les banques alimentaires qui s'épuisent. De plus, le fait de côtoyer d'autres électeurs dans les lieux où se tient un scrutin a un effet mobilisateur et suscite l'intérêt des autres électeurs. Il permet parfois même aux gens de développer des liens d'amitié. Enfin, notons aussi l'effet bénéfique d'une marche pour la santé.

Ouvrir la porte aux élections par Internet, c'est ouvrir la porte aux manipulations des résultats et à plus d'isolement. Peu importe qu'on nous vante la haute sécurité des liens réseaux. La crise économique nous démontre clairement que nous devons nous questionner sur l'organisation informatique financière, économique et administrative qu'on nous a imposée depuis les années 1980 et que nous devons réagir. N'ayons pas peur de ramener la politique dans nos échanges avec nos parents, collègues et amis, soyons à l'écoute des difficultés des

autres. Nous pouvons et devons tous contribuer à une société qui saura favoriser tant le développement humain qu'environnemental!

Lucie Cossette  
Trois-Rivières, 10 décembre 2008

Bernard Derome,  
une signature unique

Nous allons perdre une de nos plus grandes voix de l'ère moderne, avec le départ de Bernard Derome du *Téléjournal* de Radio-Canada le 18 décembre 2008. Il laissera à tout jamais l'empreinte d'un communicateur exceptionnel qui alliait simplicité, modernisme et haut professionnalisme. Sa voix chaude et nuancée nous manquera chaque soir. On dit souvent d'un bon politicien qu'il a du charisme. Bernard Derome était le charisme incarné. Son sourire de fin de bulletin restera à jamais, en nos cœurs, comme la marque unique de sa belle signature. La signature d'un homme qui aura su ennoblir notre champ visuel et sonore.

Yvan Giguère  
Le 11 décembre 2008

Stéphane Dion,  
un bilan pas si noir

Je n'en reviens pas: les médias nous disent que les Canadiens en ont ras le bol des mesquineries politiques, mais quand on a eu la possibilité d'élire un premier ministre reconnu pour son honnêteté et son dévouement pour son pays, soit Stéphane Dion, on l'a boudé. Mais pas tout le monde! Dans ma circonscription de Saanich-Gulf Islands (en C.-B.), les trois partis d'opposition (Parti vert, NPD et Parti libéral) ont demandé à l'environnementaliste, journaliste et artiste bien respectée Briony Penn d'être leur candidate. Dion, avec son engagement «vert», était déterminant dans son choix pour le Parti libéral. Nous avons encore besoin de M. Dion. Grâce à ses efforts, on peut espérer que le Parti libéral sera plus ouvert aux femmes et à la nécessité d'agir, de concert avec d'autres partis si nécessaire, pour bâtir une économie qui sera véritable-

ment écologiquement durable. Alors, merci à ceux d'entre vous qui ont voté pour lui et à la prochaine, quand Briony Penn pourra, je l'espère, faire partie d'un gouvernement plus sain que le gouvernement Harper qu'on subit maintenant.

Jan Slakov,  
Salt Spring Island, C.-B., le 12 décembre 2008

Le gouvernement Charest  
est pleinement légitime

Lors des récentes élections générales du 8 décembre dernier, nous avons tous pris acte du fait que le taux de participation fut historiquement faible, à 57,33 %. Pour plusieurs, ce faible taux serait problématique. Malheureusement, j'ai de la difficulté à partager ce point de vue. Malgré ce prétendu faible taux, il n'en demeure pas moins que plus de 3,2 millions de Québécois ont exprimé leurs préférences politiques. Le gouvernement libéral qui résulte de ce processus électoral a toute la légitimité nécessaire pour gouverner le Québec au cours des prochaines années. L'idée selon laquelle les différents partis politiques devraient porter l'odieuse d'un faible taux de participation n'a aucun fondement sérieux. Plusieurs intervenants importants de la société québécoise occupent des postes à la suite d'un processus électoral impliquant peu de citoyens. Je pense ici à la présidence du Mouvement Desjardins, d'ordres professionnels ou d'organisations syndicales ou patronales. Pourtant, personne ne remet en question la légitimité de ces individus.

À écouter plusieurs personnes, on a l'impression que les partis politiques ont l'obligation morale de présenter un programme politique exceptionnel et créatif, alors que les électeurs n'auraient aucune obligation morale, notamment celle de s'informer sur les enjeux en présence et de se déplacer pour aller voter. Cette asymétrie d'exigences m'apparaît fortement discutable. Par ailleurs, en 1995, lors du référendum sur la souveraineté, les Québécois ont établi un record au chapitre de la participation. Et pourtant, 13 ans plus tard, la question nationale divise encore les Québécois et rien n'a véritablement été réglé.

Nicolas Laurendeau  
Montréal, le 12 décembre 2008

## LIBRE OPINION

## La déclaration de guerre de Philippe Couillard

LORRAINE GUAY

Infirmière à l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay

Quel hasard! Au lendemain même des élections, l'ex-ministre de la Santé du PLQ lance un vibrant plaidoyer en faveur d'une plus grande ouverture au secteur privé dans la santé: sans doute de la musique aux oreilles de M. Charest, désormais majoritaire à l'Assemblée nationale.

Ce gouvernement, hélas, a maintenant les coudées franches pour continuer d'aller de l'avant dans cette direction. Et l'intervention de M. Couillard doit être comprise pour ce qu'elle est: une véritable déclaration de guerre au réseau public de santé et aux citoyens et citoyennes que nous sommes.

Car ce monsieur, avec le même aplomb qu'on lui connaissait dans ses fonctions antérieures, continue de propager les mêmes mythes mensongers selon lesquels — pour reprendre ses propos tenus devant l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux — «d'ouverture au privé est décidément l'avenir du système de santé québécois». Martelés par de telles affirmations jamais démontrées, lavés par les arguments fallacieux des «think tanks» de la droite, tel l'Institut économique de Montréal, nos cerveaux sont devenus des territoires occupés par cette idée que les entrepreneurs privés en santé seraient devenus les sauveurs bienveillants d'un système public présumé en faillite, qu'ils seraient les seuls capables d'augmenter l'accessibilité, de réduire les listes d'attente, de diminuer les coûts et d'augmenter la qualité des soins.

Et de ramener à l'avant-scène le rapport Castonguay que M. Couillard avait prudemment relégué dans l'ombre en tant que ministre de la Santé... et dont il découvre maintenant les vertus en tant qu'homme d'affaires. Un exemple parmi d'autres: il nous revient avec

les tickets modérateurs présumés «bons dans la mesure où ils permettent de financer le réseau et de modifier le comportement des gens». Cet argument a été maintes fois démolé, non par de vilains gauchistes, mais par l'Organisation mondiale de la santé, l'OCDE, le rapport Romanov, l'Avis du Conseil de la santé et du bien-être du Québec de l'époque, présidé par... un ancien sous-ministre de Robert Bourassa, le D<sup>r</sup> Paul Lamarche.

Le D<sup>r</sup> Couillard connaît parfaitement le terrain politique dans lequel il intervient désormais comme chantre des lobbys privés de la santé: il est l'architecte de la loi 33 qui légitime le recours aux assurances privées duplicatives pour des interventions déjà pratiquées dans le réseau public; il s'est fait le promoteur de la multiplication des cliniques privées spécialisées, du recours à la sous-traitance et aux partenariats public-privé, dont son gouvernement a sciemment tué les effets désastreux dans les pays où on les a déjà utilisés.

La juriste et spécialiste de ces questions, Marie-Claude Prémont, rappelait récemment que tout l'appareillage juridique, réglementaire et administratif est actuellement en place pour ouvrir une porte encore plus grande au privé dans la santé. Faut-il rappeler que notre système est déjà privatisé à hauteur de 30 %! Triste héritage de M. Couillard qui nous affirmait, la main sur le cœur, lors de la commission parlementaire sur son livre blanc, que, s'il était favorable à cette ouverture, c'était pour protéger le public!

Le Québec est maintenant devenu la province canadienne où la privatisation est la plus avancée, devenant le «maillon faible» de la Loi canadienne sur la santé et donnant des munitions aux conservateurs de M. Har-

L'ex-ministre  
redécouvre  
maintenant  
les vertus  
du rapport  
Castonguay

per pour s'en débarrasser à plus ou moins long terme.

Pourquoi interdire à certains citoyens de profiter des soins de santé s'ils payent? nous demande M. Couillard. Voilà en effet le fond de la question. Proposer une telle avenue relève d'abord de l'irresponsabilité politique et d'un manque de rigueur sur le plan économique, car le D<sup>r</sup> Couillard en connaît très bien les conséquences: système parallèle public/privé à deux vitesses, désengagement des médecins du système public et migration vers le privé, dépendance à l'égard des compagnies d'assurances, dont il est impossible de contrôler les coûts exponentiels, et donc augmentation des coûts globaux pour la population, diminution de la qualité des soins, accroissement des inégalités en santé, etc. Il sait aussi très bien qu'il existe des solutions publiques aux problèmes du système de santé québécois: sous la direction du D<sup>r</sup> Simon Turcotte, les médecins pour un régime public n'ont pas cessé de proposer de telles solutions.

Quand le gouvernement les écouterait-il? Permettre l'accès aux soins en fonction de la hauteur du portefeuille des gens, c'est opérer un formidable retour en arrière et revenir à cette époque pas si lointaine où nos parents devaient se ruiner pour se munir d'assurances privées et où la maladie constituait la principale cause d'endettement des familles québécoises. Pis encore, c'est assujettir le droit à la santé au pouvoir des marchands, dont les valeurs d'égalité devant la maladie et de solidarité des uns envers les autres constituent le dernier de leurs soucis. La crise financière qui nous décline saura-t-elle nous libérer de cette sacralisation du libre marché dans tous les secteurs de la vie et surtout en santé, en édu-

cation et en culture?

Pourquoi se laisser impressionner par l'incantation du D<sup>r</sup> Couillard en faveur de la privatisation de notre système de santé, au moment même où le nouveau président des États-Unis s'appête à faire le chemin inverse et à tenter, même timidement, de sortir son pays des affres de la médecine privée? Le Center for Studying Health System Change rappelait d'ailleurs durant la campagne électorale américaine que «près d'une famille américaine sur cinq avait eu du mal à payer ses factures médicales l'année dernière, soit 57 millions d'Américains, dont la grande majorité bénéficie pourtant d'une police d'assurance. Plus de la moitié de ces familles ont dû faire un emprunt pour payer leurs soins de santé; prise à la gorge, une minorité non négligeable a envisagé de faire faillite». Voulons-nous vraiment nous précipiter dans cette direction?

M. Couillard dit avoir quitté la politique pour «s'engager dans les débats d'idées, dont celui de l'avenir des systèmes de santé». Alors, que le combat d'idées commence vraiment! Pourquoi pas une forme de BAPE en santé à la place des traditionnelles commissions Clair, Ménard et Castonguay, qui ont toutes, chacune à leur façon, ouvert la voie au privé en santé?

La population doit avoir en mains toutes les informations lui permettant de se faire une opinion éclairée sur l'orientation à prendre compte tenu des répercussions énormes sur notre présent et sur les générations futures. Mais ne nous y trompons pas: seule une puissante mobilisation des citoyens et citoyennes permettra de «tenir la bride» au gouvernement de M. Charest dans sa marche vers la privatisation accrue de notre système de santé et de services sociaux et de tourner les projecteurs vers la recherche et la mise en œuvre de solutions publiques.

## IDÉES

## L'Inde, un allié indispensable pour Obama

SERGE GRANGER

École de politique appliquée  
Université de Sherbrooke  
Professeur invité Jawaharlal Nehru University (New  
Delhi, 2005)

**L**es attentats de Mumbai sont différents de ceux du passé car ils interpellent directement la communauté internationale, particulièrement les États-Unis. Dans sa déclaration qui confirmait la nomination de Hillary Clinton au poste de secrétaire d'Etat, Barack Obama signalait que l'Asie du Sud constitue la menace la plus préoccupante pour les États-Unis. La guerre a débuté en Afghanistan et c'est là qu'elle doit se terminer. Ben Laden est le terroriste de destruction massive.

## Les États-Unis concernés

C'est aussi la première fois que les États-Unis envoient une équipe du FBI pour aider les autorités indiennes dans leur enquête. Normalement, les attentats terroristes du contentieux cachemirien n'entraînent pas un intérêt si soutenu de la part de la Maison-Blanche. À l'évidence, l'envoi de Condoleezza Rice sur les lieux est significatif pour plusieurs raisons. Il s'agit: 1) de vérifier si les victimes américaines furent des cibles ou bien de malheureux étrangers se trouvant dans un hôtel chic au mauvais moment; 2) de vérifier si des liens entre al-Qaïda et des groupes militants du Cachemire se sont forgés et sont en voie de s'intensifier; 3) de faire pression sur le Pakistan afin qu'il ferme des camps de groupes armés incontrôlables, comme celui de Lashkar-e-Taiba, auteur présumé des attentats de Mumbai se servant du pseudonyme de Moudjahidin du Deccan; 4) d'intensifier les relations avec l'Inde dans la lutte contre le terrorisme; 5) de calmer les tensions entre l'Inde et le Pakistan afin d'éviter un conflit qui déstabiliserait davantage le gouvernement pakistanais.

Dans les années 1980, Ben Laden fut un des nombreux organisateurs de groupes armés qui ont fait germer dans la région de Peshawar, au Cachemire, une multitude de groupes islamistes. À l'époque, le Pakistan, allié de Washington pour repousser l'occupation soviétique en Afghanistan, avait accentué la création de groupes armés militant pour un Cachemire totalement sous contrôle pakistanais et non indien. La culture de l'opium servait aussi à financer certains groupes qui ont tapissé l'Afghanistan de pavot après le retrait soviétique et la fin du financement américain dans la région. Gulbuddin Hekmatyar fut le principal récipiendaire de l'aide américaine; aujourd'hui, il est considéré comme un narcoterroriste ayant des relations nébuleuses avec les talibans. Comme le souligne l'auteur américain John Cooley, cette alliance désastreuse allait se retourner contre les États-Unis une fois la guerre froide terminée.

## Réparer les pots cassés

Obama doit donc conclure une aventure géostratégique débutée par l'administration Reagan et que les présidences Bush ont laissé pourrir. Le détournement en Irak a permis aux groupes terroristes de fleurir en Asie du Sud, d'où l'importance de réaligner la politique extérieure des États-Unis dans cette région du monde. Essouffés, les alliés ont clairement indiqué aux Américains que la situation déperit en Afghanistan et qu'il faut absolument apaiser les tensions de l'Asie du Sud exacerbées par le fanatisme armé, le narcoterrorisme et l'instrumentalisation politique des groupes armés à des fins géopolitiques.

Afin de calmer les tensions en Asie du Sud, Obama tentera de pousser le Pakistan vers l'éradication de groupes militants qui visent «la libération» du Cachemire par la violence, peut-être même de forcer les deux belligérants à s'entendre sur une éventuelle reconnaissance de la ligne de démarcation comme frontière commune. Reconnaître la ligne de démarcation, issue de la deuxième guerre entre l'Inde et le Pakistan en 1965, nécessite un déni des 60 dernières années, quand le Pakistan a construit sa jeune république sur l'islamisme et la libération du Cachemire, seule province musulmane au sein de l'union indienne. L'immobilisme indien sur la question du Cachemire se réfugie derrière une constitution qui interdit



JIM YOUNG REUTERS

Maintenant que la guerre froide est terminée, aucune embûche idéologique n'empêche les États-Unis et leurs alliés d'appliquer des solutions pragmatiques visant la victoire de la gouvernance sur le terrorisme.

la partition du territoire. Dans les deux cas, l'effort demandé s'avère ardu puisque la diabolisation de l'Autre sert les intérêts nationalistes autant en Inde qu'au Pakistan. Les efforts de rapprochement tangibles entre les deux pays depuis leur affrontement quasi nucléaire en 2003 est encore à recommencer. Une des faiblesses majeures des relations indo-pakistantaises réside dans le manque d'échanges entre l'Inde et le Pakistan, atrophiant ainsi l'influence d'acteurs transnationaux (comme les multinationales ou la bourgeoisie libérale) dans leurs relations bilatérales.

Elaborer une politique de substitution de la culture de pavot et non l'éradication, qui pousse les pauvres paysans dans les forces des talibans, serait salutaire puisqu'elle stabiliserait le régime de Kaboul en plus d'éloigner les narcoterroristes d'une source importante de financement. Appliquer une politique de substitution requiert plusieurs éléments (incitatifs financiers afin que la culture de substitution équivalisse au revenu perdu; infrastructures afin d'acheminer les cultures de substitution sur les marchés mondiaux, et ce, à prix compétitifs; stabilisation de la région afin de garantir la sécurité du projet proposé). Il est clair que les critères nécessaires à la reconstruction de l'Afghanistan ne sont pas réunis en ce moment.

Maintenant que la guerre froide est terminée, aucune embûche idéologique n'empêche les États-Unis et leurs alliés d'appliquer des solutions pragmatiques visant la victoire de la gouvernance sur le terrorisme. Bien que le président du Pakistan, Asif Ali Zardari, affirme que son pays veut détruire les bases terroristes sur son territoire, en aura-t-il les moyens? Il affirme dans une lettre ouverte au quotidien *Le Monde* que le terrorisme s'explique par les séquelles de la dictature,

le fanatisme religieux, le démantèlement de la société civile et l'affaiblissement de la structure démocratique. C'est pourquoi un rapprochement avec l'Inde s'avère un choix nécessaire et sûr.

## Accentuer le rapprochement Inde-États-Unis

Depuis le 11 septembre 2001, le Pakistan n'est plus le partenaire principal dans la lutte contre le terrorisme puisque la fragilité du régime pousse les États-Unis vers l'Inde, qui partage la guerre à l'islamisme. En visitant l'Inde en 2003, George Bush a concrétisé ce rapprochement dans la guerre au terrorisme en plus d'offrir un contrepois à l'émergence de la Chine. Ce rapprochement a pris un tournant avec la ratification de l'Accord ABC sur le nucléaire, qui permet à l'Inde d'obtenir de l'uranium bien que l'Inde ne soit pas signataire du traité de non-prolifération nucléaire. Cumulé avec une diaspora indienne de plus en plus influente en Amérique, une croissance économique étonnante de 8 % par année et une compatibilité géostratégique, se rapprocher de l'Inde constitue un choix politique rassembleur, marque de commerce d'Obama.

Une bonne partie de l'électorat indien appuyait les États-Unis dans leur guerre au terrorisme, et même Bush recevait un appui cordial lorsqu'il visitait l'Inde. Dans les deux cas, les États-Unis apparaissent comme les leaders des luttes anticoloniales avant 1945 tandis que l'Inde, grande instigatrice du mouvement de décolonisation, symbolise cette même lutte après la deuxième guerre. L'arrivée d'Obama à la présidence des États-Unis accentuera le rapprochement indo-américain et rien ne semble indiquer que ce choix indisposera les Américains et les Indiens.

## Il y a 250 ans

## 1758: la déportation des Acadiens

GUY LAPERRIÈRE

Département d'histoire  
Université de Sherbrooke

**J**e vous vois d'ici protester: encore un qui ne connaît pas son histoire, tout le monde sait que la déportation des Acadiens date de 1755. Vrai, et j'étais aussi dans la même ignorance jusqu'à cette année. C'est qu'après la déportation de la Nouvelle-Écosse, en 1755, il y a eu une deuxième vague de déportation en 1758, à la suite de la chute de Louisbourg, qui a touché ce qui restait des possessions françaises en Acadie: l'île Royale (ou du Cap Breton) et l'île Saint-Jean, devenue en 1799 l'île du Prince-Édouard.

## Le monument de l'Odyssée acadienne

J'étais à Port-la-Joye, à l'entrée de la baie qui donne sur Charlottetown, le 15 août dernier, fête nationale des Acadiens, et on y commémorait le 250<sup>e</sup> anniversaire de la déportation des Acadiens de l'île Saint-Jean. C'est là qu'on m'a abondamment instruit sur cette page d'histoire et qu'on y a marqué l'emplacement d'un monument rappelant l'odyssée des Acadiens qui furent déportés en France. Deux des bateaux qui les y transportaient ont fait naufrage près des côtes de l'Angleterre, faisant plus de 500 victimes, les 12 et 13 décembre 1758. C'est pourquoi la Fédération des associations de familles acadiennes a choisi il y a quelques années le 13 dé-

cembre comme Jour du souvenir acadien. En ce 13 décembre 2008, la Société Saint-Thomas d'Aquin, porte-parole des Acadiens de l'île depuis 1919, a inauguré au Lieu historique national de Port-la-Joye-Fort Amherst le monument de l'Odyssée acadienne. Rappelons en deux mots ce que fut cette déportation.

## 3000 déportés de Port-la-Joye à Saint-Malo

Depuis 1713, par le traité d'Utrecht, la France avait cédé Terre-Neuve et l'Acadie à l'Angleterre, mais avait conservé l'île Royale et l'île Saint-Jean. Cette dernière, habitée par les Micmacs et peuplée par les Français à partir de 1720, comptait en 1758 quelque 4700 habitants. La forteresse de Louisbourg, construite à partir de 1719 sur l'île Royale, est assiégée en 1745, prise puis rendue aux Français et assiégée de nouveau en 1758: elle tombe le 26 juillet 1758. Les Britanniques décident alors de déporter tous les habitants des deux îles Royale et Saint-Jean en France. Un livre d'Earle Lockerby, *Deportation of the Prince Edward Island Acadians*, paru cette année, fait le point de manière précise sur ce qui est arrivé dans le cas de l'île Saint-Jean. Celle-ci comptait alors cinq paroisses. Les militaires et les administrateurs de l'île, soit une centaine de personnes, sont envoyés en Angleterre comme prisonniers, tout comme les 3000 militaires de l'île Royale.

C'est le lieutenant-colonel Andrew Rollo qui est chargé de rassembler les habitants sur les navires, ce

qu'il s'active à faire de la fin d'août au début de novembre. Plusieurs réussirent à fuir, avec leur bétail, notamment vers la baie des Chaleurs, à Ristigouche. En tout, 3000 personnes sont embarquées sur les navires. Le plus gros des navires quitte Port-la-Joye le 4 novembre et, finalement, ce sont 11 bateaux qui partent ensemble à destination de Saint-Malo le 25 novembre. La tempête les disperse cependant et seulement huit atteindront la France. Deux navires sont particulièrement affectés et prennent l'eau. Le *Violet* coule le 12 décembre, faisant 229 victimes. Le 13 décembre, le capitaine du *Duke William*, voyant que son navire va aussi couler, met deux embarcations à la mer, se sauvant ainsi que l'équipage, le curé Jacques Girard et quatre Acadiens; les 286 autres déportés périssent noyés dans le naufrage. Un autre de ces navires, le *Ruby*, s'est échoué aux Açores: 143 de ses 310 passagers ont pu être rescapés.

Plusieurs autres passagers, dont de nombreux enfants, sont morts de maladies au cours du voyage: à partir de données partielles, on estime leur nombre au tiers des déportés. Au total, les meilleures estimations donnent les chiffres suivants: déportés, 3000; morts de maladie, 891; noyés, 627, soit un total de 1518 décès, un peu plus de la moitié des passagers. On a conservé à Saint-Malo les noms de tous les passagers de navires qui y sont arrivés, y compris de ceux qui sont morts en route.

Voilà donc l'Odyssée des Acadiens de l'île: il convient bien qu'un monument commémore leur mémoire.

## Questions d'image

## Salut coloco!



JEAN-JACQUES STRÉLISKI

**8** décembre 2008, il est 20h. Il fait -14 °C. Un temps à ne pas mettre un électeur dehors. Depuis 1967, date de mon arrivée au Québec, j'ai vite appris à reconnaître ce type de froid qu'on qualifie de «frette». Celui qui vous perce les os et vous glace le sang de ses bourrasques venues de l'Est. Une heure auparavant, j'ai voté dans une école déserte.

Confortablement installé devant ma télé, je regarde Radio-Canada. Je ressens toute la fébrilité de ces moments uniques que sont les soirées électorales à la télévision. Il règne une atmosphère particulière. Comme beaucoup, je sais que c'est probablement la dernière soirée électorale de Bernard Derome. Je me mets à sa place. Ce doit être émouvant. Ce type fait partie de notre univers, de notre vie. A mon tour, je réalise qu'il m'a accompagné durant trente ans de passion journalistique. J'ai l'impression de le connaître depuis toujours, même si je le connais fort peu. Au fil de mes déménagements, il a habité chez nous, au sous-sol, dans le salon, dans la chambre à manger, dans la cuisine et même dans la chambre à coucher. À ce titre, Derome est un peu le coloco de tous les Québécois.

Et, un soir d'élection, c'est à lui que revient de droit l'honneur d'en proclamer le résultat — même basé sur une projection informatique.

Donc, ce soir-là, comme tout le monde, j'attends la célébrissime formule. À 20h34, elle tombe. La tradition, comme la tendance, s'est maintenue: «À 20h34, Radio-Canada annonce que, si la tendance se maintient, le prochain gouvernement sera formé par le Parti libéral et il sera... majoritaire.»

Pour le moment, je ne suis guère surpris. J'aurais pu fermer le poste, prendre un livre ou commencer une chronique, mais c'est plus fort que moi, il faut toujours que je me rende jusqu'à la fin de ces soirées télévisuelles que je trouve exaltantes à souhait. Comme j'ai bien fait. Personne ne s'attendait à tant de rebondissement. Trente minutes après l'annonce «officielle», les choses ne sont pas aussi tendancielles qu'on pourrait le supposer et, la majorité annoncée par tous fond comme neige au soleil. Le doute s'installe, le suspense aussi. Toutes les conditions sont réunies pour apporter tout le piquant voulu à une soirée qui s'annonçait plate. Pour son dernier show d'élections, Derome sera comblé. Le taux de participation est ridiculement bas. Tous prédisaient que, dans de telles circonstances, cela profiterait aux libéraux; tel n'est pas le constat. Le Parti québécois reprend de la vigueur. Derome excelle, il adore ces conditions houleuses, son instinct de vieux loup de mer lui dicte que, même si sa prévision est bonne, la lutte sera très chaude. Le chiffre de 63 est le repère. Bien en vue à gauche de l'écran, il oscille entre 68 et 62. Premier rebondissement, Amir Khadir est élu dans Mercier. Tout le monde s'en réjouit. Il y a quelque chose de rafraîchissant, presque de nostalgique, dans l'arrivée à l'Assemblée du candidat de Québec solidaire. Utopie pour les uns, candeur pour certains, espoir pour les autres, ce nouveau parti incarne pourtant de quoi inspirer bien des jeunes électeurs qui cherchent désespérément un nouveau discours et de nouvelles valeurs.

Au fil des minutes, le déclin adéquiste se confirme. Cette fois, Mario Dumont a un genou à terre. La politique ne fait pas de cadeau, il le sait et s'en montre fort digne. Entouré de sa petite famille, il entame un chant du cygne dont l'issue ne fait guère de doute, il jette l'éponge. Même si on ne partage pas ses idées, il faut reconnaître que ce soir-là le masque est tombé. Et Mario est apparu sous un visage qu'on aurait souhaité qu'il affichât plus souvent. Paradoxe qu'il aura saisi depuis belle lurette, lui qui a été la cible de toutes les railleries, de toutes les attaques, voici que déjà on lui rend hommage. En politique, on est toujours meilleur mort que vivant. Très peu de chefs ont annoncé en direct qu'il se retirait de la vie politique au soir de leur défaite. Cela prend du courage et de la dignité. L'émotion est à son comble. Le spectacle est assuré et... la soirée n'est pas terminée.

L'arrivée et les discours de Pauline Marois devant des troupes quelque peu stupéfaites par l'ampleur de la poussée collective redonnent à la fête péquiste des allures d'antan. Nul doute que l'âme de René flote sur la joyeuse assemblée. Ça fait chaud au cœur. À s'y méprendre, on aurait pu penser que le clan souverainiste venait d'élire la première femme premier ministre de l'histoire du Québec. Peu importe, le moment est vrai, le moment est intense. Le Québec tout entier se souvient. Que faut-il lire dans ces images? Nostalgie ou prémonition. Les quatre ans à venir s'annoncent féroces.

Au tour de Jean Charest de s'adresser à la nation. Un calme apparent dissimule avec peine une déception évidente. Dans une certaine mesure, Pauline Marois lui a volé sa victoire. Il lui aurait fallu 70 sièges ou plus. Mais il se montre beau joueur. Son discours est celui d'un premier ministre en fonction. Du jour un, jusqu'à la fin de la course, il aura réussi à suivre la route indiquée. Un grand «ouf!» intérieur doit l'apaiser cependant, il est passé à deux cheveux de la catastrophe.

Derome l'a eue, sa dernière. Une sortie en beauté, une soirée électorale passionnante après une course plate. Il est tard. La nuit venue, j'aime ouvrir la fenêtre et respirer l'air frais de l'hiver avant de me coucher. Mais cette fois, la froidure fige une image dans mon esprit. Dans le fond, après toutes ces années, c'est bien lui le grand vainqueur de chaque élection. Au revoir monsieur Derome. Salut coloco.

Jean-Jacques Stréliski est spécialiste en stratégie d'image

# ACTUALITÉS

## LAYTON

SUITE DE LA PAGE 1

prendre le pouvoir. «C'est clair que la majorité des députés n'a plus confiance en M. Harper, et je ne vois pas comment ça pourrait changer [...] S'il présente de bonnes idées, nous allons les inclure dans le budget de la coalition», disait le chef du NPD.

M. Layton a qualifié hier de «virtuellement impossible» la possibilité que le gouverneur générale du Canada, Michaëlle Jean, déclenche de nouvelles élections à la suite d'une motion de défiance contre le gouvernement Harper.

Michael Ignatieff a affirmé mercredi dernier qu'il était prêt à renverser le gouvernement minoritaire de Stephen Harper. Du même souffle, il a ajouté qu'il prendra sa décision après avoir pris connaissance du budget. «Je suis prêt à voter contre ce gouvernement et je suis prêt à diriger un gouvernement de coalition avec mes partenaires», a déclaré M. Ignatieff. Mais j'ai aussi indiqué clairement à mon caucus qu'un parti politique qui annoncerait aujourd'hui qu'il voterait un budget qu'il n'a pas encore vu n'inspirerait pas confiance aux Canadiens.

La coalition formée par le PLC et le NPD, et appuyée par le Bloc québécois, est une solution de rechange «réaliste» au Parti conservateur pour gouverner le Canada, a indiqué hier M. Layton. «La coalition a déjà commencé à transformer la façon dont le gouvernement aborde l'économie», a indiqué Jack Layton, ajoutant qu'il maintiendra la pression sur Stephen Harper.

Mais quand on lui demande s'il s'attend à siéger au cabinet aux côtés des libéraux d'ici quelques semaines, M. Layton répond d'une manière ambiguë. «J'espère que nous aurons un gouvernement qui fera ce qu'il faut pour l'économie d'ici la fin de janvier, d'une façon ou d'une autre.»

Jack Layton s'est par ailleurs défendu de vouloir accéder au pouvoir à tout prix. «Ce n'est pas prendre le pouvoir [que je veux], mais plutôt faire ce qu'il faut pour l'économie. Des milliers de personnes ont perdu leur emploi. Des milliers», a-t-il dit.

Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, doit rencontrer aujourd'hui à Ottawa les membres du PLC en matière de finances, John McCallum et Scott Brison, afin d'échanger avec eux sur la préparation du prochain budget.

M. Flaherty a indiqué vendredi, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, qu'il entendait travailler étroitement avec les libéraux et les autres membres de la coalition, le NPD et le Bloc québécois, afin d'assurer l'adoption de son budget.

Le premier ministre Stephen Harper a pour sa part rencontré vendredi le chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, afin de discuter des mesures qu'il souhaite voir inclure dans ce budget. Peu de détails ont filtré de cet entretien sinon qu'il a été cordial.

Le budget, qui doit notamment contenir des mesures pour relancer l'économie canadienne, sera déposé le 27 janvier à la Chambre des communes.

Le Devoir Avec La Presse canadienne

## Trois autres militaires tués en Afghanistan

# Les soldats de Gagetown durement éprouvés

KEVIN BISSETT

Base de Gagetown, N.-B. — Les soldats de la base des Forces canadiennes à Gagetown, au Nouveau-Brunswick, pleuraient la disparition de trois des leurs hier. Les trois militaires ont péri la veille, quand leur véhicule militaire a sauté sur une puissante bombe artisanale placée en bordure de la route, dans le sud de l'Afghanistan.

Le commandant de la base a déclaré que le moral des troupes demeure bon, mais que les amis et les camarades des trois soldats tués étaient profondément attristés par cette perte, qui porte le bilan des victimes issues de Gagetown à 10 depuis 2005.

La priorité sera de soutenir les familles dans ce moment difficile, a déclaré le colonel Ken Chadder, en conférence de presse à la base militaire hier.

Le caporal Thomas James Hamilton, les soldats Justin Peter Jones et John Michael Roy Curwin, du Royal Canadian Regiment, ont perdu la vie dans l'explosion de samedi, ce qui porte à 103 le nombre de victimes militaires canadiennes de la mission afghane.

Le soldat Jones venait tout juste de quitter sa famille à Baie Verte, à Terre-Neuve-et-Labrador, après une brève permission au cours de laquelle il avait notamment célébré son 21<sup>e</sup> anniversaire.

La mère du caporal Hamilton a dit que son fils, qui était âgé de 26 ans,

était né à Truro, en Nouvelle-Écosse, et a grandi à Upper Musquodoboit, à une demi-heure de Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Le soldat Curwin était originaire de Mount Uniacke, en Nouvelle-Écosse, mais sa femme vit à Oromocto, au Nouveau-Brunswick, où est située la base de Gagetown.

Le premier ministre Stephen Harper, le ministre de la Défense Peter MacKay et la gouverneure générale Michaëlle Jean ont offert leurs condoléances aux proches des soldats. MM. Harper et MacKay et Mme Jean ont également adressé leurs vœux de prompt rétablissement au soldat blessé dans l'explosion, dont le nom n'a pas

été rendu public.

Le premier ministre de Terre-Neuve, Danny Williams, a lui aussi exprimé ses condoléances aux collègues et aux proches des disparus.

A Oromocto, des membres de la communauté militaire se sont réunis pour des cérémonies religieuses afin de prier pour les familles et de se soutenir mutuellement.

Ces morts surviennent à peine huit jours après celles de trois autres militaires, tués dans des circonstances semblables sur la même portion de route, à 14 kilomètres à l'ouest de Kandahar.

La Presse canadienne

## HÉLICOPTÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

On invoquait aussi la pertinence d'acheter des hélicoptères neufs qui seront livrés à partir de 2012, alors que le Canada a déjà annoncé son retrait de l'Afghanistan pour 2011. De plus, le Canada vient d'acheter six hélicoptères Chinook d'occasion à l'armée américaine pour les utiliser dès février en Afghanistan, ce qui faisait également douter les observateurs, puisque ces appareils reviendront au Canada une fois le conflit terminé.

Or il semble que les rumeurs étaient sans fondement, puisque les négociations entre Ottawa et Boeing seront conclues d'ici Noël, selon nos sources. Le gouvernement prendra ensuite quelques semaines pour recevoir toutes les approbations, notamment celle du Conseil du trésor. La signature du contrat devrait suivre dans les premiers mois de 2009.

En 2006, les Forces canadiennes prévoyaient dépenser environ 4,7 milliards de dollars pour acquérir 16 Chinook CH-47F, ce qui comprend l'achat des appareils, mais aussi l'entretien sur 20 ans, la construction de nouveaux hangars, la formation des pilotes, etc. Ottawa dépensera plus que les autres pays pour ses Chinook neufs, puisqu'il a demandé à Boeing de lui construire un hélicoptère plus polyvalent, capable de se rendre dans des zones de combat, de voler dans des conditions extrêmes et de faire du sauvetage.

Par exemple, les Forces canadiennes veulent un réservoir à essence deux fois plus gros. Plusieurs équipements de défense seraient ajoutés, notamment un détecteur de missiles et des systèmes de riposte. Un système de batterie plus performant serait installé sur l'hélicoptère, ainsi que des radars météo perfectionnés. Des stabilisateurs de vol seraient ajoutés, tout comme un dispositif devant servir à faire monter facilement à bord les survivants d'une catastrophe.

### Le chef d'état-major toujours convaincu

En entrevue avec *Le Devoir* la semaine dernière, le chef d'état-major des Forces canadiennes, Walter Natynczyk, s'est dit toujours aussi convaincu du bien-fondé d'acquérir 16 hélicoptères de transport Chinook. Et ce, même si le Canada ne pourra pas les utiliser en Afghanistan en raison de la date de livraison tardive.

«On pourra les utiliser au Canada, pour du transport et des évacuations. Les Chinook peuvent aller là où les avions Hercules ne peuvent pas aller. Ce n'est pas seulement pour des opérations très militaires, comme en Afghanistan. On aurait pu les utiliser pour les Jeux olympiques, par exemple. J'aurais aimé les avoir lors du grand verglas au Québec en 1998, pour aider les gens», affirme-t-il.

Le général Natynczyk défend aussi la décision d'acquérir 16 appareils, plutôt que 10 ou 12, ce qui aurait fait diminuer la facture. «On avait sept Chinook avant, mais ce n'était pas assez comme flotte pour réduire les coûts. On a été obligés de les vendre. Il faut une masse critique d'appareils pour l'entretien, l'entraînement, les opérations outre-mer et au Canada», dit-il.

Walter Natynczyk précise que les six Chinook d'oc-



Ottawa a commandé à Boeing une version améliorée du Chinook CH-47F.

casation achetés des États-Unis cet automne — et qui seront déployés en Afghanistan dès février prochain — sont passablement différents des 16 hélicoptères neufs que le Canada va acheter. Les Chinook d'occasion qui seront déployés en Afghanistan sont issus du modèle «D», alors que les appareils neufs à venir en 2012 proviennent de la nouvelle génération d'hélicoptères, soit le modèle «F».

«Le modèle D est une technologie développée dans les années 70 et 80, avec des appareils construits dans les années 90. C'est un bon hélicoptère, il n'y a pas de doute. Mais le modèle F est nouveau. Ils semblent identiques de l'extérieur, mais la technologie est différente», dit Walter Natynczyk.

A un point tel que le chef d'état-major ne sait pas si le Canada continuera d'utiliser les six modèles D une fois la mission en Afghanistan terminée. «Il faudra voir ce qu'on va faire avec eux une fois qu'on aura le modèle F», dit-il. Les Forces canadiennes pourraient décider de revendre les appareils, étant donné les différences qui existent pour l'entretien et la formation des pilotes.

Le général estime que l'achat des 16 hélicoptères Chinook CH-47 F aura un impact à long terme et qu'une récession ne doit pas faire dévier de l'objectif. «La stratégie du Canada d'abord dévoilée l'été dernier est un bon plan. C'est la première fois qu'on a un plan d'achat d'équipement à long terme qui est financièrement viable. Ce plan prévoit nos dépenses et nos besoins sur 20 ans. On a des difficultés économiques maintenant, mais les décisions qu'on prend voit avoir un impact pour des années», dit-il.

### Avions de recherche et sauvetage

Par ailleurs, le gouvernement Harper s'appête à faire un pas de plus avec une autre acquisition militai-

re. En effet, l'achat de 15 à 17 avions de recherche et sauvetage devrait être soumis au cabinet dès le début du mois de janvier. Il s'agit d'un projet de trois milliards de dollars (comprenant l'entretien sur 20 ans) qui vise à remplacer les avions Hercules et Buffalo vieillissants qui assurent présentement la recherche et le sauvetage des citoyens en détresse un peu partout au pays. La flotte des six Buffalo qui patrouillent les Rocheuses est particulièrement désuète, puisque les avions sont en fonction depuis plus de 40 ans. Les pièces de rechange sont devenues introuvables.

«J'espère pouvoir bouger très rapidement dès la nouvelle année avec le processus d'acquisition», a dit le ministre de la Défense, Peter MacKay, en entrevue avec le Canadian Press vendredi. Selon lui, la crise économique ne devrait pas avoir d'impact sur cet achat militaire. «C'est un élément important et crucial pour protéger la vie des Canadiens ici, au Canada, et on a besoin de ces avions», a-t-il dit.

Comme *Le Devoir* l'a révélé dans une série d'articles depuis un an, la Force aérienne a fait de l'achat de ces nouveaux appareils sa priorité absolue. Elle s'inquiétait même de ne plus pouvoir remplir ses obligations de sauvetage d'ici 2015 si un processus d'acquisition n'était pas lancé rapidement. Habituellement, le premier avion est livré 36 mois après la signature du contrat.

Trois multinationales tenteront d'obtenir le contrat, soit Alenia (Italie), EADS-CASA (Espagne) et Lockheed Martin (États-Unis). Alenia est toutefois en avance, puisque sa proposition satisfait tous les critères des Forces canadiennes, ce qui n'est pas le cas des deux autres manufacturiers pour l'instant.

Le Devoir

## EN BREF

### Escouade sous-financée

Ottawa — L'escouade canadienne sur les crimes de guerre a besoin de plus d'argent pour remplir sa mission, alors que les coûts de la traduction en justice d'un seul présumé criminel de guerre se sont élevés à quatre millions, selon un nouveau rapport. La charge de travail de l'équipe, déjà lourde, ne s'allégera pas à mesure qu'augmente le nombre d'immigrants au Canada en provenance de pays où des atrocités ont été commises, indique ce rapport. Le document du ministère de la Justice obtenu par *La Presse canadienne*, et qui doit être rendu public au début de 2009, fait particulièrement état du manque de ressources de la Gendarmerie royale du Canada pour enquêter sur des présumés criminels de guerre et des personnes accusées de crimes contre l'humanité. Il conclut également que l'Agence des services frontaliers du Canada aurait aussi besoin de plus d'argent pour moderniser son système informatique, censé retrouver des suspects. Le rapport indique que les ressources limitées disponibles pour les enquêtes nuisent à l'objectif consistant à éviter de fournir un refuge aux criminels de guerre. — *La Presse canadienne*

## HOMME L'exemple australien se démarque par la simplicité des moyens employés pour agir

SUITE DE LA PAGE 1

prochain», a-t-il dit lors d'un entretien à la fin d'octobre. Quelques semaines plus tard, la ministre de la Santé Nicola Roxon le nommait membre du groupe d'ambassadeurs de la consultation nationale qui doit mener à une telle politique. On prévoit déjà qu'une politique axée sur la santé des femmes suivra la politique nationale sur la santé des hommes. «Les deux, promet-on, seront fondées sur le principe que le sexe est un déterminant clé de l'état de santé.»

Or, pour l'instant, l'objectif est d'améliorer l'accès des hommes aux services de santé. «Que vous soyez jeune ou vieux, célibataire ou marié, à la ville ou à la campagne, le gouvernement veut connaître l'opinion des hommes australiens pour rendre cette politique forte, robuste et effective», plaide le gouvernement dans un communiqué diffusé il y a quelques semaines. En parlant de «robustesse», pense-t-on rassurer ceux qui craignent qu'on mette en doute leur virilité en parlant de leur santé? Les Australiens ne sont pas les premiers à le faire. Au Québec, le Centre de prévention du suicide a déjà lancé une campagne intitulée «Demander de l'aide, c'est fort!».

### Différences et préjugés

Sans sombrer dans les préjugés, John MacDonald croit que les hommes ont besoin qu'on leur parle d'une certaine façon. C'est dans cet esprit que le gouvernement australien finance des services téléphoniques conçus spécialement pour les hommes en cri-

se (Mensline). «Ce qui est important, c'est l'attitude. Autrefois, quand un type téléphonait [dans un centre de crise régulier], on lui demandait: «Comment vous sentez-vous?» Les hommes appelaient peu et quand ils le faisaient, on leur posait les mauvaises questions. Au lieu de reprocher aux hommes de cacher leurs émotions, on va leur dire: «Oui, c'est très difficile. On va vous donner un peu d'aide pour passer au travers de cette nuit.» Les hommes ont un contact avec leurs émotions, mais de façon différente.»

Toutefois, entre la reconnaissance des différences et les préjugés, où faut-il tracer la ligne? Le professeur compte beaucoup sur la recherche. «Sans politique, on va rester coincés avec des programmes fondés sur des opinions et non sur des données probantes. L'idée, c'est que la politique mène à une enquête nationale. Sans méchanceté, dans le cas des femmes, il y a une enquête de ce genre depuis huit ans, et c'est fantastique. On les suit à chaque étape de leur vie, de l'adolescence à la vieillesse. Mais du côté des hommes, qu'est-ce qu'on a? Pour des raisons évidentes, on parle de violence par les hommes, ce qui est un problème réel, mais c'est seulement une partie de la réalité.»

Le gouvernement de l'Australie estime que l'espérance de vie chez les hommes australiens est de près de cinq ans inférieure à celle des femmes. Ils courent trois fois plus de risques de mourir d'une maladie cardiovasculaire, sont davantage touchés par le sida, l'emphysème et les maladies du foie. Surtout, 78 % des suicides sont de main d'hommes.

La situation alarmante des hommes autochtones a

aussi contribué à sensibiliser les Australiens au problème. Leur espérance de vie (59 ans en moyenne) est de 17 ans inférieure à celle des Blancs. L'alcoolisme fait des ravages et, ces dernières années, leur santé s'est beaucoup moins améliorée que celle des femmes autochtones.

Les réticences de nombreux hommes à demander de l'aide ne sont pas innées, ajoute le chercheur australien. «Il faut normaliser le "check-up" annuel chez le médecin comme on a normalisé les mammographies pour le cancer du sein, par exemple. À l'époque de ma mère, c'était impensable de parler de seins aussi ouvertement et aujourd'hui c'est courant.»

Les collègues québécois de M. MacDonald sont fascinés par l'expérience australienne. Chercheur au sein de l'équipe Masculinités et société de l'Université Laval, Gilles Tremblay estime qu'à la différence des Québécois, les Australiens ont été capables d'aborder le sujet en transcendant les guerres de sexes.

### Un rapport mis au rancart

On l'a presque oublié, mais le Québec avait fait un pas dans cette direction au début du premier gouvernement Charest. Le ministre Philippe Couillard avait alors lancé une consultation sur le sujet, qui avait débouché en 2004 sur le rapport Rondeau, du nom du professeur Gilles Rondeau de l'Université de Montréal. «Au cours des dernières années, plusieurs des membres du Comité ont eu l'impression que la réalité personnelle et sociale des hommes avait été analysée sous l'angle des problèmes qu'elle causait plutôt que sous celui

des solutions qu'elle nécessitait», concluaient les auteurs du rapport, qui recommandaient qu'on finance des recherches et que «la prestation des services offerts par le réseau de la santé [...] soit mieux adaptée aux besoins de la clientèle masculine».

M. Tremblay faisait partie du comité de travail. Avec le recul, il ne se gêne pas pour dire que le rapport a été mis au rancart. «Ici, contrairement à l'Australie, on est restés dans une guerre de sexes», déplore-t-il.

Mais au-delà des polémiques, l'exemple australien se démarque aussi par la simplicité des moyens employés pour agir. Le démontre ce réseau de «cabanes pour hommes» (men's sheds) dans lesquelles des messieurs de tous les âges se rassemblent pour bricoler, prendre un café, bavarder. Dans les contrées reculées du vaste territoire australien, cette solution de rechange à la taverne a fait des miracles et contribue à briser l'isolement de nombreux retraités.

«Le café devrait être pris au sérieux dans une cabane d'hommes», résume-t-on dans une présentation du réseau disponible sur le Web. «Les hommes reconnaissent vite la valeur de la camaraderie et de la possibilité de discuter de leurs problèmes ouvertement avec les autres. Le café est un catalyseur.» Les rénovations de la cabane sont le point de départ de l'activité. Les meubles choisis sont souvent en piteux état (des maisons à l'abandon, de vieilles roulettes, d'anciens wagons de trains!) et, apparemment, plus le défi est grand, mieux c'est.

Le Devoir

## LE DEVOIR<sup>MD</sup>

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Le Devoir Inc. est propriétaire de la marque déposée Le Devoir, enregistrée auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Licence Presse Canadienne autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, une division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé en publication — Enregistrement n° 0636. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.